



**COMMISSION EUROPÉENNE**

**NICARAGUA**

**DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS**

**2007-2013**

**03.04.2007 (E/2007/479)**



# TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i> .....	3
<i>Résumé</i> .....	4
<b>1 Objectifs de la coopération communautaire</b> .....	<b>6</b>
<b>1.1 Objectifs généraux</b> .....	<b>6</b>
<b>1.2 Objectifs spécifiques pour l'Amérique latine et centrale</b> .....	<b>6</b>
<b>1.3 Objectifs spécifiques pour le Nicaragua</b> .....	<b>7</b>
<b>2 Analyse du pays et défis à moyen terme</b> .....	<b>8</b>
<b>2.1 État de droit/Politique</b> .....	<b>8</b>
2.1.1 L'état de droit .....	8
2.1.2 La lutte contre la corruption et l'impunité .....	9
2.1.3 La société civile .....	9
<b>2.2 Cohésion sociale et pauvreté</b> .....	<b>10</b>
<b>2.3 Commerce et macroéconomie</b> .....	<b>11</b>
<b>2.4 Processus de production</b> .....	<b>14</b>
<b>2.5 Situation de l'environnement et vulnérabilité</b> .....	<b>14</b>
<b>2.6 Intégration régionale et mondiale</b> .....	<b>15</b>
<b>3 Nicaragua – Programme national</b> .....	<b>15</b>
<b>4 Aperçu de la coopération passée et actuelle avec le Nicaragua, coordination et cohérence</b> .....	<b>16</b>
<b>4.1 Aperçu de la coopération communautaire passée et actuelle, enseignements</b> .....	<b>16</b>
<b>4.2 L'importance de la coopération internationale avec le Nicaragua</b> .....	<b>18</b>
4.2.1 Les États membres de l'Union européenne et les autres bailleurs de fonds .....	18
4.2.2 Le mécanisme de coordination .....	19
4.2.3 La ventilation sectorielle de l'aide .....	20
<b>4.3 Cohérence avec les autres politiques et instruments communautaires</b> .....	<b>20</b>
<b>5 Stratégie communautaire</b> .....	<b>21</b>
<b>5.1 Objectifs généraux</b> .....	<b>21</b>
<b>5.2 Questions de mise en œuvre</b> .....	<b>21</b>
<b>5.3 Stratégie de la coopération communautaire et secteurs de concentration</b> .....	<b>22</b>
5.3.1 La démocratie et la bonne gouvernance .....	23
5.3.2 Le capital humain, en particulier l'éducation .....	23
5.3.3 Les questions économiques et commerciales .....	24
5.3.4 Le principe de révision et d'évaluation, l'évaluation des risques .....	25
5.3.5 Les questions transversales .....	26
<b>6 Présentation du programme indicatif</b> .....	<b>27</b>
<b>6.1 Principales priorités et objectifs</b> .....	<b>27</b>
<b>6.2 Les secteurs de coopération</b> .....	<b>27</b>
6.2.1 La bonne gouvernance et la démocratie .....	28
6.2.2 L'éducation .....	29
6.2.3 Les questions économiques et commerciales .....	30
<b>6.3 Intégration des questions transversales</b> .....	<b>31</b>
<b>6.4 Programmes de travail indicatifs</b> .....	<b>31</b>
<b>6.5 Activités financées par d'autres programmes et instruments communautaires</b> .....	<b>32</b>
<i>Abréviations</i> .....	34

## RESUME

Le présent document de stratégie est lié au contexte historique du Nicaragua, marqué par de longues années de conflits. Outre qu'il doit relever un défi important, celui de retrouver son ancien niveau de développement, le pays doit également mettre pleinement en œuvre l'état de droit, lutter contre la corruption, démocratiser tous les niveaux de la société, renforcer la cohésion sociale, s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale, préserver les ressources naturelles et trouver une identité nationale dans un contexte d'instabilité politique. Le développement du Nicaragua est entravé par de nombreuses contraintes, par des tensions sociopolitiques et par des valeurs qui lui sont propres.

Pour des raisons historiques et humanitaires, le Nicaragua est un pays qui se caractérise par une forte présence des bailleurs de fonds. Le financement extérieur joue un rôle très important pour garantir la stabilité macroéconomique, la cohésion sociale et les possibilités de développement. Un solide mécanisme de coordination pourrait s'avérer utile afin de mettre en œuvre la Déclaration de Paris relative à l'alignement et à l'harmonisation.

La présente stratégie communautaire a été conçue après une consultation approfondie des différentes parties prenantes et est liée au programme de développement du pays. Elle ne doit pas être considérée comme un tout, mais comme la contribution de la Commission européenne à l'effort général, en complément des efforts propres du Nicaragua et de ceux de la communauté des bailleurs de fonds. La coordination et l'harmonisation sont donc des composantes essentielles de la mise en œuvre de cette stratégie. Pour la même raison, la coopération avec le Nicaragua continuera à reposer sur des approches sectorielles (financées par appui budgétaire non ciblé, lorsque c'est possible) et sur le renforcement des capacités. Cependant, tous les instruments communautaires peuvent être envisagés lors de l'identification des options de mise en œuvre, en particulier en dehors des secteurs de concentration.

Conformément aux objectifs de la politique communautaire de développement et aux conclusions du Sommet de Guadalajara, en particulier ceux concernant la cohésion sociale, la stratégie communautaire s'efforce principalement de:

- soutenir la gouvernance et, plus particulièrement, consolider la démocratie, la bonne gouvernance et la mise en œuvre effective de l'état de droit;
- investir dans le capital humain, en particulier dans l'éducation, afin de réduire les inégalités sociales, le déséquilibre territorial et les préjugés liés au sexe ou à la culture et d'adapter davantage le système éducatif aux besoins de développement du pays;
- garantir la stabilité macroéconomique et renforcer le climat des affaires et l'intégration du Nicaragua dans l'économie mondiale, de façon à contribuer à une croissance économique durable et équitable.

Plusieurs enjeux doivent être pris en considération de manière horizontale : l'intégration régionale économique, la ruralité, l'environnement et la gestion des risques, les droits de l'homme, en particulier l'égalité des sexes, et la décentralisation de l'État. En ce qui concerne la société civile, il convient de trouver un nouveau type de relations avec celle-ci dans l'intérêt mutuel de la CE et de cette société civile (ainsi que du gouvernement).

La mise en œuvre des programmes s'étalera sur une période de sept ans et couvrira deux programmes indicatifs successifs. Un montant indicatif de 214 millions d'euros a été octroyé au Nicaragua pour la période 2007-2013 au titre de l'Instrument de financement de la CSP Nicaragua version française

Coopération au Développement (ICD). À cette aide peuvent venir s'ajouter des projets ou des programmes financés dans le cadre des programmes régionaux destinés à l'Amérique centrale et à l'Amérique latine, ainsi que des programmes thématiques ou autres instruments.

## **1 OBJECTIFS DE LA COOPERATION COMMUNAUTAIRE**

Le présent document de stratégie s'inscrit dans les objectifs généraux de la politique communautaire de coopération, des objectifs plus spécifiques des relations de la CE avec l'Amérique latine et l'Amérique centrale et des objectifs bilatéraux des relations entre la CE et le Nicaragua.

### **1.1 Objectifs généraux**

L'article 177 du **Traité instituant la Communauté européenne** précise les grands objectifs de la coopération communautaire au développement: le développement économique et social durable, l'insertion harmonieuse et progressive des pays en développement dans l'économie mondiale, la lutte contre la pauvreté, le développement et la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En novembre 2005, le Conseil, les représentants des gouvernements des États membres, le Parlement européen et la Commission ont approuvé le **Consensus Européen pour le Développement**, qui présente, pour la première fois, une vision commune qui oriente l'action de l'UE dans le domaine de la coopération au développement, tant au niveau de ses États membres qu'à celui de la Communauté. Ce document établit que l'objectif premier de la politique communautaire de développement est l'éradication de la pauvreté dans le contexte du développement durable, notamment la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ainsi que la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme. Le Consensus Européen souligne également l'importance d'instaurer une relation de partenariat avec les pays en développement et de promouvoir la bonne gouvernance, les droits de l'homme et la démocratie en vue d'instaurer une mondialisation plus équitable. Il réaffirme l'engagement à promouvoir la cohérence des politiques en faveur du développement, en conséquence de quoi l'Union européenne tiendra compte des objectifs de la coopération au développement dans toutes les politiques qu'elle met en œuvre et qui sont susceptibles d'affecter les pays en développement. De plus, ces politiques soutiendront des objectifs en matière de développement. Le Consensus Européen réaffirme le principe d'appropriation des stratégies et des programmes de développement par les pays partenaires et plaide en faveur d'un dialogue politique plus intense et d'un rôle plus important de la société civile dans la coopération au développement.

### **1.2 Objectifs spécifiques pour l'Amérique latine et centrale**

À partir de janvier 2007, le Nicaragua pourra bénéficier des dispositions du **règlement** du Parlement européen et du Conseil portant établissement d'un Instrument de financement de la Coopération au Développement en application de l'article 179 du **Traité instituant la Communauté européenne**.

Lors du sommet de Guadalajara, en 2004, les pays d'Europe et d'Amérique latine ont mis l'accent sur le multilatéralisme, l'intégration régionale et la cohésion sociale<sup>1</sup>, qui sont les principales priorités en vue d'établir un dialogue politique et une coopération. Ces accords doivent être traduits en plans d'action concrets en Amérique centrale par des initiatives au niveau national en ce qui concerne la cohésion sociale et au niveau régional en ce qui concerne l'intégration régionale.

---

<sup>1</sup> La cohésion sociale comprend la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités. L'agenda pour la politique sociale de l'Union européenne définit le concept de cohésion sociale comme l'objectif pour «prévenir et éradiquer la pauvreté et l'exclusion et promouvoir l'intégration et la participation de tous à la vie économique et sociale».

Dans sa communication de décembre 2005, intitulée «*Un partenariat renforcé entre l'Union européenne et l'Amérique latine*», la Commission a réaffirmé son objectif de nouer un partenariat stratégique avec l'ensemble de la région et a souligné la nécessité du dialogue politique, d'assurer une coopération ciblée, de promouvoir le commerce et les investissements, et d'aligner davantage la coopération sur les priorités politiques et sur les besoins des pays bénéficiaires.

La coopération entre l'Union européenne et les six républiques de l'isthme centraméricain ont été bâties sur le **dialogue de San José**, qui a été lancé au Costa Rica en 1984 et qui constitue le principal dialogue politique entre les deux régions. Ce dialogue annuel, initialement prévu pour soutenir le processus de paix et la démocratie en Amérique centrale, a été renouvelé en 1996 et en 2002, puis a été élargi de façon à inclure les enjeux du développement économique et social durable et équitable, de la lutte contre l'insécurité et la criminalité organisée, de l'état de droit et de la politique sociale.

L'accord-cadre de coopération au développement régional intervenu entre les six mêmes pays de l'Amérique centrale et la Commission a été signé en 1993 et est entré en vigueur en 1999. Cet accord de «troisième génération» couvre un large éventail de secteurs et prévoit la création d'un comité mixte chargé de surveiller sa mise en œuvre et de sous-comités responsables de l'examen détaillé de certains secteurs de l'accord.

En **décembre 2003**, un nouvel **Accord de Dialogue Politique et de Coopération** a été signé entre l'UE et l'Amérique centrale. Lorsqu'il sera ratifié, il institutionnalisera le dialogue de San José et étendra la coopération de façon à y inclure des domaines tels que la migration et la lutte contre le terrorisme. Il ouvre également la voie à un futur accord d'association, l'objectif stratégique commun des deux parties, tel que déterminé lors du sommet entre l'Union et les pays d'Amérique latine qui s'est tenu à Guadalajara en mai 2004. Les deux régions ont décidé qu'un futur accord d'association, comprenant une zone de libre-échange, s'appuierait sur les résultats de l'Agenda de Doha pour le Développement et sur la mise en œuvre d'un niveau suffisant d'intégration économique régionale. Dans la Déclaration de Vienne, adoptée le 12 mai 2006, les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union européenne et des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont réaffirmé leur engagement à élargir et à approfondir la coopération entre l'UE et l'ALC dans tous les domaines, dans un esprit de respect mutuel, d'égalité et de solidarité. Dans ce contexte et avec en toile de fond les résultats positifs de l'évaluation commune, les dirigeants des États de l'UE et des pays d'ALC ont décidé de lancer les négociations entre l'Amérique centrale et l'UE en vue de conclure un accord d'association qui inclut une zone de libre-échange.

### **1.3 Objectifs spécifiques pour le Nicaragua**

Comme tous les pays d'Amérique latine, le Nicaragua partage des liens culturels et historiques forts avec l'Europe. Dans les années 80, l'Europe a joué un rôle essentiel dans le processus de paix en Amérique centrale, puis dans sa consolidation. Cependant, pour des raisons politiques et commerciales, ainsi que pour une raison de proximité, la nouvelle génération de dirigeants semble davantage tournée vers les États-Unis (où vit une communauté nicaraguayenne assez importante) que vers l'Europe. Le nouveau gouvernement, qui devrait être installé à partir de janvier 2007, a exprimé son intention de diversifier ses relations extérieures avec les autres pays d'Amérique latine et avec l'Europe.

Le niveau de **coopération** entre l'Union européenne et le Nicaragua, qui est le plus important d'Amérique latine, est lié au niveau élevé de pauvreté au Nicaragua et à la volonté des pays européens d'y consolider la démocratie. Un tel niveau de coopération demande un **dialogue politique** intense. L'Union européenne (les États membres et la

Commission) représente plus de 50% de l'ensemble de la coopération au développement apportée au Nicaragua et en est un acteur essentiel.

Les priorités du dialogue politique et les principaux défis des relations UE-Nicaragua ont été soulignés dans le nouvel Accord de Dialogue Politique et de Coopération, qui a été signé en décembre 2003 et qui est en cours de ratification. Cet accord insiste sur la nécessité de soutenir l'intégration régionale, de faciliter les négociations de l'Accord d'Association et d'axer la coopération sur le renforcement de la cohésion sociale, de la démocratie et de l'état de droit. La Commission européenne a souscrit à la déclaration de Managua sur la coopération, qui constitue un engagement entre la communauté des bailleurs de fonds et la République du Nicaragua.

## **2 ANALYSE DU PAYS ET DEFIS A MOYEN TERME**

### **2.1 État de droit/Politique**

La période 2002-2006 a été marquée par une crise institutionnelle et politique. Un nouveau gouvernement, dirigé par le sandiniste Daniel Ortega Saavedra (qui a déjà été président de 1985 à 1990), sera en place dès le début de l'année 2007 (voir le contexte politique en annexe 2). Cependant, la plupart des défis du Nicaragua resteront d'actualité, quelle que soit l'approche politique adoptée par le nouveau gouvernement.

#### **2.1.1 L'état de droit**

Au Nicaragua, la mise en œuvre de l'état de droit est incomplète et la démocratie formelle et électorale manque d'institutions efficaces et d'une participation active. En particulier, le «Pacte» (*El Pacto*)<sup>2</sup> suscite des inquiétudes, car les principaux partis politiques se partagent les postes clés des hautes institutions de l'État (notamment la Cour Suprême de Justice, le Conseil Suprême Electoral et le Contrôle Général de la République). La vie politique semble polarisée et caractérisée par le caudillisme. Cette situation a atteint son paroxysme en 2005, lorsque le processus de décision a paru paralysé. Une grande partie de la population est tenue à l'écart de ce processus: selon le sondage *Latinobarómetro*<sup>3</sup> de 2004, seuls 21% des Nicaraguayens sont satisfaits de leur démocratie.

Le principe de la séparation des pouvoirs n'implique pas qu'un pouvoir soit au-dessus des autres, mais que chacun joue son rôle et contrôle les autres, ce qui n'est pas le cas au Nicaragua. Le principal défi du pays est donc de construire une démocratie moderne et participative, ce qui signifie entre autres:

- un pouvoir exécutif efficace et professionnel,
- une Assemblée Nationale exerçant le pouvoir législatif,
- un pouvoir judiciaire indépendant et professionnel offrant un accès équitable à la justice pour tous,
- un pluralisme politique avec des partis politiques modernes et dynamiques, ouvrant des espaces internes et externes de participation démocratique,
- une administration publique dépolitisée, où le recrutement et l'évolution des carrières se fondent sur le mérite,
- une institution électorale indépendante et dépolitisée, capable de préserver la démocratie représentative,

<sup>2</sup> Le «Pacto» a été signé en 2000 par les deux principaux partis politiques (le *Frente Sandinista de Liberación Nacional* – FSLN – et le *Partido Liberal Constitucionalista* – PLC) et a été validé par des modifications constitutionnelles.

<sup>3</sup> Marta Lagos et Yun-Han Chu, *Latinobarómetro and Asian Barometer, Cross-Continental Comparison*, Bruxelles, 2005.

- la sensibilisation de la population à son rôle de citoyen.

### 2.1.2 La lutte contre la corruption et l'impunité

La corruption au Nicaragua est considérée comme étant élevée<sup>4</sup>. La population et la communauté internationale soutenaient la lutte contre la corruption menée par le gouvernement de M. Bolaños, mais, malgré quelques progrès, le Nicaragua n'a manifestement pas été capable de combattre sérieusement les problèmes liés à ce phénomène<sup>5</sup> et de mettre un terme à l'impunité. La politique visant à supprimer la corruption semble avoir échoué.

De nombreuses décisions judiciaires relatives à des trafics de drogue, au régime foncier et aux activités de banques commerciales pourraient être qualifiées de biaisées et sont le résultat de l'insécurité et de la partialité judiciaires qui règnent dans le pays. Cela contribue à créer un climat favorable aux activités de blanchiment de capitaux. Le trafic et la consommation de drogues sont également en augmentation (le Nicaragua n'est pas un producteur important, mais un pays de transit), en particulier dans les régions atlantiques, où la situation est de plus en plus inquiétante. Il est donc fondamental que le pays se dote d'un cadre juridique solide qui ne soit pas sujet à interprétation afin qu'il puisse garantir la certitude juridique. Le Nicaragua est également un pays de transit pour les armes légères et de petit calibre, dont le trafic est souvent lié à des activités illégales telles que le blanchiment de capitaux et le trafic de drogue. Au Nicaragua, comme dans tous les autres pays d'Amérique centrale, les armes de petit calibre sont très répandues.

Une étude récente de la Banque mondiale<sup>6</sup> a analysé la structure de la perception de la corruption. La petite corruption est répandue au sein des services publics et est moins coûteuse que dans d'autres pays. Cependant, la corruption à grande échelle ou le trafic d'influence restent élevés et semblent être liés à l'incertitude politique et judiciaire. La corruption est également régressive pénalisant surtout les petites entreprises et la population pauvre.

### 2.1.3 La société civile

La société civile nicaraguayenne a joué un rôle important dans l'histoire du pays. Aujourd'hui, elle est extrêmement hétérogène – surtout les ONG qui en font partie – et présente différents niveaux d'autonomie, de capacités et d'expérience, ce qui entraîne des problèmes de représentation et de divergences d'opinion<sup>7</sup>.

Le dialogue entre la société civile, le gouvernement et d'autres organismes pourrait être amélioré. En particulier, il semble y avoir un manque de confiance réciproque entre la société civile, le gouvernement et les partis politiques, ce qui n'est pas sans conséquence. L'absence de dialogue entre la société civile et les diverses entités publiques a créé un vide dans l'architecture démocratique du Nicaragua. Toutefois, dans certains secteurs, la société civile s'articule parfaitement autour de mécanismes de représentation, d'une gestion et d'actions dans différents domaines d'intérêt national, et pourrait jouer un rôle positif dans le contexte d'une «volonté de dialogue».

---

<sup>4</sup> Le Nicaragua se classe au 111<sup>e</sup> rang des 163 pays analysés par *Transparency International* en 2006.

<sup>5</sup> Le cas de l'ancien président Arnoldo Alemán est un exemple significatif. Le PLC et le FSLN ne semblent pas considérer les graves accusations de corruption qui pèsent sur lui comme une raison suffisante pour l'obliger à se retirer de la vie politique.

<sup>6</sup> Banque mondiale, «*Nicaragua, Evaluación del Clima de Inversión, Evidencia del Sector Manufacturero*», avril 2005.

<sup>7</sup> En outre, une partie de la société civile se concentre principalement sur les possibilités d'obtenir un financement extérieur.

## 2.2 Cohésion sociale et pauvreté

Le Nicaragua reste un des pays les plus pauvres d'Amérique latine: la pauvreté touche la moitié de sa population, soit plus de 2 millions d'habitants, et constitue donc un défi majeur. Elle est concentrée dans les zones rurales, où elle concerne deux personnes sur trois. La répartition extrêmement inégale des revenus, le manque de débouchés, le système politique non participatif et l'inégalité d'accès aux biens publics témoignent d'un sérieux manque de cohésion sociale.

Le manque de cohésion sociale et l'étendue de la pauvreté freinent la croissance économique et sociale du pays, ainsi que le développement environnemental durable. La pauvreté se traduit par de faibles revenus, un marché intérieur peu développé, de mauvaises conditions sanitaires (y compris de la santé reproductive) et un accès insuffisant à l'éducation et aux services de base (tels que l'eau et les infrastructures sanitaires ou l'énergie), ainsi que par des taux élevés d'émigration, tant à l'intérieur des frontières que vers d'autres pays, comme le Costa Rica et les États-Unis.

Les investissements dans le «capital humain», entre autres dans l'éducation, la formation professionnelle, la santé et la protection sociale, sont largement insuffisants. L'éducation est fortement liée à un bien-être plus élevé. Le taux d'analphabétisme atteint encore 23,3%. Le budget consacré à l'enseignement primaire et secondaire et à la formation professionnelle est bien en-dessous des normes internationales<sup>8</sup>. En revanche, la constitution prévoit un budget relativement élevé pour les universités qui ne semble lié ni aux besoins, ni à l'efficacité. Ce déséquilibre existe également au niveau qualitatif, et la corrélation entre le niveau d'éducation et le niveau des revenus du travail est encore insuffisant pour encourager l'assiduité scolaire. Il y a un besoin pour une meilleure qualité et pour de nouvelles technologies de la connaissance, ce qui devrait être également utile afin de réduire la fracture numérique.

En raison de la croissance démographique, 80 000 personnes entrent chaque année sur le marché du travail, alimentant principalement le secteur informel. En 2003, ce secteur employait 43% de la population, la plupart étant des femmes, avec un niveau très faible de revenus et une faible productivité.

Le gouvernement n'a pas encore lancé d'initiative en vue de promouvoir la cohésion sociale. Il a plutôt concentré ses efforts sur la lutte contre la pauvreté. La récente réforme fiscale a un champ d'application limité et vise à augmenter les recettes collectées, mais ne prévoit pas de mécanisme de redistribution efficace, malgré certaines améliorations sur le plan de la progressivité de l'impôt. Les dépenses publiques en matière de pauvreté sont passées de 40,7% du budget national en 2001 à 48% en 2004<sup>9</sup>. Elles sont consacrées à la santé, à l'éducation, à l'eau et aux infrastructures sanitaires et 72% d'entre elles proviennent de financements extérieurs, de financements directs ou de l'initiative PPTE. Cependant, les dépenses par habitant consacrées à la lutte contre la pauvreté ont diminué ces dernières années et représentent moins de 10% du PIB. Les progrès vers les OMD (voir annexe 4) montrent que le Nicaragua éprouve des difficultés pour atteindre la majorité d'entre eux.

L'intégration géographique du pays est faible. De grandes parties du territoire sont dépourvues de véritables routes, de moyens de communication, d'infrastructures ou d'une présence institutionnelle offrant les services sociaux, administratifs ou juridiques de base, surtout dans les régions isolées, telles que la côte caraïbe. Cette situation encourage les activités illégales, comme le trafic de drogue.

---

<sup>8</sup> Les enseignants nicaraguayens du primaire et du secondaire sont les moins bien payés de toute l'Amérique latine.

<sup>9</sup> Source: SECEP.

Les communautés ethniques, d'origine africaine ou indigènes, des régions atlantiques et de certaines zones des régions pacifiques et septentrionales, vivent dans des conditions d'extrême pauvreté doivent faire face à une discrimination administrative et politique<sup>10</sup>.

Par rapport aux autres pays d'Amérique centrale, le Nicaragua enregistre le niveau de sécurité publique le plus élevé. Cependant, la faible cohésion sociale, le non-respect des droits de l'enfant, la hausse de la criminalité due aux bandes de jeunes («*pandillas*» ou «*maras*») dans les pays voisins et le trafic de drogue constituent de sérieuses menaces. D'une manière générale, le Nicaragua se préoccupe du respect des droits de l'homme et a ratifié la plupart des conventions internationales. Cependant, il n'a pas signé le statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, ni le protocole facultatif à la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes.

Le Nicaragua présente de fortes iniquités de genre. La violence basée sur le genre, notamment la violence domestique, est l'une de ses manifestations les plus dramatiques<sup>11</sup> et a augmenté dernièrement. Divers facteurs ont contribué à aggraver cette situation: les inégalités sociales, la pauvreté, l'émigration, le chômage, la discrimination à l'embauche, les convictions religieuses, ainsi que d'autres formes de discriminations (voir annexe 5.1).

Le nombre d'émigrants en provenance du Nicaragua est relativement élevé (en 2004, 400 000 à 800 000 personnes résidaient illégalement à l'étranger). Leurs principales destinations sont les États-Unis et, plus récemment, le Costa Rica. Les envois de fonds (voir section 2.3) sont un facteur de cohésion sociale important, car ils sont directement envoyés aux familles pauvres et forment une protection essentielle contre la pauvreté en permettant au moins une consommation de base. D'un autre côté, l'émigration représente un facteur de dépendance externe et une perte en ressources humaines pour le pays. De plus, les émigrants sont susceptibles d'être victimes de passeurs et de trafiquants d'êtres humains.

### **2.3 Commerce et macroéconomie**

Malgré plusieurs années d'ajustements structurels et trois ans de mise en œuvre de la FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance), bien qu'ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE et malgré l'accélération de la croissance économique et le contrôle de l'inflation, la situation macroéconomique du Nicaragua reste vulnérable. Le pays rencontre de sérieuses difficultés dans la mise en œuvre de son programme de réformes économiques. Le faible soutien politique apporté par l'Assemblée Nationale aux politiques du gouvernement a contribué largement à ces difficultés. La dette intérieure est élevée et le déficit commercial reste très important. La balance des paiements est en équilibre précaire grâce aux envois de fonds<sup>12</sup> des émigrants (13 à 18% du PIB) et à la coopération internationale (environ 13% du PIB). L'initiative du G8, proposée en 2005, d'annuler 100% de la dette multilatérale envers le FMI et la Banque Mondiale devrait s'appliquer au Nicaragua dans les années à venir, cependant les bailleurs de fonds bilatéraux ne devraient pas fournir de ressources supplémentaires de leur budget de coopération.

Une politique budgétaire efficace a été une priorité importante du gouvernement Bolaños. La dette publique nécessitera le déploiement d'efforts supplémentaires d'assainissement budgétaire dans les années à venir afin de maîtriser durablement sa dynamique. Pour pouvoir relever ces défis, le programme budgétaire prévoit un renforcement de l'administration fiscale et l'amélioration de la qualité des dépenses publiques (y compris

<sup>10</sup> Récemment, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme a condamné le gouvernement nicaraguayen pour avoir exclu le Yatama (un parti politique indigène) des élections municipales de 2000. Cette exclusion n'est pas seulement une «exclusion des indigènes», mais principalement le résultat du *Pacto*, qui élimine les petits partis politiques.

<sup>11</sup> Selon le ministère de la santé et la police, 95 % des viols perpétrés dans le pays sont le fait de proches.

<sup>12</sup> Les fonds envoyés au Nicaragua en 2004 sont estimés entre 750 et 800 millions de dollars, dont 65 % viendraient des États-Unis et 28 % du Costa Rica. Le montant total des exportations en 2004 s'est élevé à 756 millions de dollars.

le renforcement des dépenses liées à la lutte contre la pauvreté<sup>13</sup>). Plusieurs réformes fiscales importantes sont également en cours afin de soutenir un assainissement budgétaire à moyen terme: un code fiscal, une réforme des pensions, une décentralisation, une réforme de la fonction publique et la transparence fiscale.

La dette intérieure continuera à peser sur le budget pendant plusieurs années. En effet, depuis l'allègement de la dette via l'initiative PPTE, le service de la dette intérieure remplace le paiement de la dette extérieure. Il a représenté environ 84% du service total de la dette en 2004. Principalement composée de BPI et de CENI<sup>14</sup>, la dette intérieure résulte en partie d'une mauvaise gestion des finances publiques. L'allègement par l'initiative PPTE a eu un effet positif, mais le pays doit maintenir sa dette extérieure et commerciale sous contrôle afin de ne pas retomber à nouveau dans la spirale de l'endettement.

La coopération internationale représente une grande partie du budget national et est indispensable à l'équilibre de la balance des paiements. Elle finance tant les dépenses courantes que les investissements publics (80% du budget des investissements publics, qui comprend également certaines dépenses courantes). À moyen et long terme, cette dépendance vis-à-vis de la coopération devra être progressivement réduite et remplacée par des ressources nationales. Plus récemment, le gouvernement nicaraguayen, pressé par la communauté des bailleurs de fonds, a annoncé son intention d'élaborer un cadre de dépenses à moyen terme. Celui-ci permettra de remplacer progressivement le système actuel d'élaboration des budgets (indépendamment des besoins) par un système budgétaire moderne (budgétisation axée sur les résultats).

Outre la dette publique (20% des dépenses publiques), la loi oblige de consacrer 6% des dépenses du budget de l'État aux universités et 4% à la Cour Suprême de Justice. À terme, les municipalités devraient recevoir 10% des recettes fiscales<sup>15</sup>. Ce système empêche une gestion et une répartition efficace du budget et restreint les moyens disponibles pour les secteurs sociaux (enseignement primaire et secondaire, santé), qui représentent à peine plus de 10% des dépenses totales. Il limite également les investissements publics. En outre, les réformes des pensions et de la fonction publique devront être mises en œuvre en respectant les contraintes budgétaires. En 2005, des dérapages budgétaires liés à la situation politique ont entraîné de nouvelles résistances et de nouvelles difficultés macroéconomiques. Cette situation a suscité quelques doutes quant à l'avenir de l'accord conclu avec le FMI et des accords de coopération qui ont suivi. Face à cette situation difficile, les dirigeants politiques sont arrivés à un accord informel sur la reprise de la FRPC en 2006.

La pression fiscale exercée par le gouvernement central reste faible (16,3% du PIB en 2004), même si elle augmente légèrement (12,9% en 1995, 13,7% en 2001)<sup>16</sup>. La collecte des recettes fiscales peut donc encore être améliorée dans les années à venir. Ces dernières années, ces recettes ont augmenté de 16% par an en moyenne. De récentes études du FMI ont souligné la nécessité d'imposer des sanctions efficaces à l'encontre des contribuables qui ne s'acquittent pas de leurs obligations fiscales. La suppression de l'évasion fiscale et

---

<sup>13</sup> De 10,4% du PIB en 2002 à 12,4% en 2004.

<sup>14</sup> Les bons d'indemnisation (BPI) ont été émis à la suite d'un accord conclu entre les partis politiques («*la piñata*») au cours des années 90 en vue de payer une compensation pour les propriétés confisquées, rendant *de facto* ces confiscations licites. Les BPI sont des bons à long terme. Ils augmentent régulièrement par l'effet de décisions judiciaires. L'origine des certificats d'investissement négociables (CENI) est récente. Ils ont surtout été émis après la crise bancaire (principalement suite à des faillites frauduleuses) de 1997 à 2001. Ce sont des bons à court terme, avec un taux d'intérêt du marché en cordobas, mais avec une garantie en dollars. Les CENI représentent 20% de la dette intérieure, mais 50% de son service.

<sup>15</sup> Les transferts s'élèveront progressivement pour atteindre ce taux de 10% en 2010. Ils devraient être fiscalement neutres, mais le transfert de responsabilités doit encore être défini.

<sup>16</sup> Des études récentes estiment les pertes de recettes fiscales dues à l'ALEAC à court terme à environ 0,45% du PIB.

des traitements spéciaux permettrait d'augmenter les recettes fiscales de 11% du PIB<sup>17</sup> en plus de leur niveau actuel.

Malgré ce qui a déjà été entrepris dans le cadre de la réforme fiscale, le pays a besoin d'une nouvelle réorganisation afin d'atteindre un meilleur taux de perception de l'impôt et aussi d'une approche progressive pour empêcher l'évasion fiscale et les exonérations, améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion publique et promouvoir une plus grande cohésion économique et sociale. Le cadre de la gestion publique s'améliore depuis quelques années. En 2005, le Nicaragua a introduit une nouvelle loi sur «l'autorité fiscale et le système budgétaire», qui met en place un cadre juridique unique pour le budget, le trésor, l'audit et le crédit public. Cette loi renforce les audits externes et la consolidation de l'ensemble du budget du secteur public. Le Nicaragua ne dispose pas encore d'un cadre des dépenses à moyen terme, malgré les nombreux efforts déployés dans ce sens. Le SIGFA<sup>18</sup> représente un pas important vers une gestion plus efficace des finances publiques en intégrant le budget, la comptabilité, la trésorerie, la dette intérieure et les marchés publics dans un système unique. En outre, des efforts supplémentaires sont nécessaires en vue d'accélérer les réformes des systèmes de contrôle des marchés publics et du budget extérieur.

Pour atteindre la croissance économique, le Nicaragua doit augmenter les investissements – en particulier les investissements étrangers. L'amélioration de la cohésion sociale, de l'environnement des affaires et de la compétitivité est un défi essentiel pour que le pays puisse se débarrasser de sa réputation d'incertitude juridique. Une meilleure cohésion sociale et un meilleur climat d'investissement contribueraient également à étendre le marché intérieur.

La politique d'industrialisation au Nicaragua repose, bien que dans une moindre mesure que dans les pays voisins, sur le système des *maquilas*<sup>19</sup>, lequel génère une faible valeur ajoutée, un faible impact sur l'économie et, par définition, de faibles recettes fiscales. Principalement basées sur l'industrie textile, les *maquilas* souffrent de la concurrence asiatique depuis la fin du régime des quotas. Il y a aussi des préoccupations quant au respect des droits du travail et de l'homme pour les milliers de femmes qui travaillent dans ce secteur.

Il ne faut pas sous-estimer la contribution des zones rurales à la stabilité de l'économie. L'agriculture, la pêche et la sylviculture sont des activités essentielles de l'économie nationale. En 2004, ces secteurs représentaient 40% du PIB (y compris l'agro-industrie). Ils ont donc besoin de politiques spécifiques et cohérentes, ainsi que de stratégies pour améliorer leur équilibre environnemental.

En ce qui concerne le commerce, le Nicaragua se classe au 114<sup>e</sup> rang parmi les partenaires commerciaux de l'Union européenne, tandis que celle-ci est le troisième partenaire commercial du pays, après les États-Unis et l'Amérique centrale. L'étroitesse du marché et les difficultés à atteindre la stabilité politique, la cohésion sociale et la sécurité judiciaire rendent le Nicaragua peu attrayant pour les investissements européens par rapport à d'autres pays. Seules une réelle intégration économique et une amélioration du climat des affaires pourraient inverser cette tendance.

---

<sup>17</sup> L'évasion fiscale et les exonérations d'impôts sont respectivement responsables de 60% et de 40% de ce chiffre. Daniel Artona: «Evolución reciente de la recaudación tributaria, gastos fiscales y proyecciones fiscales», novembre 2005.

<sup>18</sup> *Sistema Integrado de Gestión Financiera, Administrativa y Auditoría.*

<sup>19</sup> Les *maquilas* sont des entreprises actives dans des zones franches et qui se consacrent à la production de biens destinés à l'exportation.

## 2.4 Processus de production

Les entreprises locales, y compris les petites et moyennes entreprises, ont une faible capacité et ne sont pas compétitives sur le marché international. Des normes de qualité et des contrôles sont nécessaires, ainsi que de nouvelles technologies. Il faut également des politiques et des règles claires. Le pays devrait tirer profit des débouchés créés par la libéralisation du marché international et passer d'un modèle d'industrialisation basé sur les *maquilas* à un modèle plus concurrentiel, avec une plus forte valeur ajoutée, des technologies modernes, de meilleures conditions de travail, des engagements environnementaux, et le respect du droit du travail. Le tourisme est un secteur susceptible d'attirer les investissements privés, en particulier dans le cadre d'un accord centraméricain, principalement basé sur les ressources naturelles.

Les problèmes de gouvernance, tels que les surcoûts de la bureaucratie, des contraintes réglementaires et la petite corruption, sont de fortes incitations à l'économie informelle. Celle-ci représente environ 45 % du PIB, alors qu'elle ne s'élève qu'à 30 % au Mexique voisin ou en République Dominicaine. Un meilleur climat d'investissement limiterait l'ampleur de l'économie informelle et élèverait le niveau des recettes fiscales<sup>20</sup>. Les problèmes de gouvernance représenteraient environ 6 % des coûts de production.

## 2.5 Situation de l'environnement et vulnérabilité

Les productions primaire et secondaire<sup>21</sup> doivent toutes deux devenir plus compétitives et plus respectueuses des normes environnementales, notamment en vue de la libéralisation du commerce prévue dans les années à venir. Les activités dans ces secteurs ne sont pas menées de façon efficace et manquent souvent d'un objectif de pérennité ou de technologie appropriée.

La plupart des exploitations agricoles et d'élevage (essentiellement bovin) sont de grande taille et ne dépendent que de la fertilité naturelle des terres. Elles ont tendance à repousser les petits agriculteurs aux frontières agricoles ou vers les villes. Dans toutes les régions écologiques du pays, de vastes zones ont été perdues, en proie à la désertification, aux inondations ou à la dégradation. Ce phénomène a été aggravé par une politique inappropriée en matière d'aménagement et de gestion du territoire. Le principal facteur de production est le travail et les augmentations de revenus proviennent de l'élargissement des surfaces agricoles ou de hausses des prix, et non d'une amélioration de la productivité. Cette situation rend le secteur extrêmement vulnérable aux conditions climatiques ou aux défaillances du marché (voir le profil environnemental, annexe 5.2).

L'insécurité foncière et la faiblesse des institutions expliquent la pression qui pèse sur les terres agricoles, bien que le Nicaragua soit un petit pays avec une population peu importante. Les petites exploitations sont une réponse à la pauvreté, mais l'agriculture doit développer une production adaptée, diversifiée et à haute valeur ajoutée pour pouvoir contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la génération de revenus. Dans le secteur de la sylviculture et de la pêche, on enregistre un taux élevé d'exploitations illégales<sup>22</sup>. Il est nécessaire de mettre en place des politiques et des institutions adaptées, par exemple pour la gestion des ressources naturelles, la propriété foncière et l'organisation des marchés. Bien que le gouvernement nicaraguayen ait intégré le principe du développement durable dans son cadre juridique, celui-ci n'est pas

<sup>20</sup> Selon la Banque mondiale («*Evaluación del Clima de Inversión, Evidencia del Sector Manufacturero*», avril 2005), si la proportion de l'économie informelle diminuait à environ 30% du PIB, le gouvernement engrangerait des recettes fiscales supplémentaires équivalant à 2,3% du PIB.

<sup>21</sup> L'agriculture, la sylviculture, la pêche et l'exploitation minière représentent 22% du PIB, contre 18% seulement pour l'industrie (Banque centrale, 2004).

<sup>22</sup> L'abattage illégal et inapproprié des forêts indigènes est préoccupant dans certains départements et pour certaines espèces. Les forêts de pins sont menacées non seulement par une exploitation inadéquate, mais également par le «*gorgojo*», un parasite qui détruit de larges étendues de pins s'il n'est pas correctement maîtrisé.

suffisamment mis en œuvre et la conscience environnementale n'est pas assez développée au sein de la population et des institutions publiques.

La récente hausse des prix mondiaux du pétrole (2005 et 2006) a révélé la dépendance du Nicaragua aux énergies fossiles. Son économie est extrêmement sensible aux prix de l'énergie et le pays ne possède pas de politique énergétique globale. Par conséquent, son vaste potentiel d'énergies renouvelables est sous-exploité.

## **2.6 Intégration régionale et mondiale**

Le Nicaragua est une petite économie dont le développement dépend d'une intégration régionale et mondiale appropriée. Il est un membre actif du processus d'intégration centraméricaine. Il doit faire face au défi d'adapter ses politiques au nouveau contexte planétaire de façon à tirer parti de la mondialisation et à en atténuer ses effets négatifs.

Comme les autres pays d'Amérique centrale, le Nicaragua a une politique d'accords commerciaux bilatéraux<sup>23</sup>. Cette politique ralentit le processus d'intégration régionale, en particulier la réalisation de l'union douanière. L'ALEAC<sup>24</sup> conclu avec les États-Unis est censé faire progresser l'intégration sous-régionale, mais la différence de traitement opérée entre les différents pays d'Amérique centrale risque de compliquer la réalisation de l'union douanière et de remplacer une partie des échanges intra régionaux par des échanges Nord-Sud.

## **3 NICARAGUA – PROGRAMME NATIONAL**

En 2001, le Nicaragua a adopté la première version de son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (ERCERP) dans le cadre de l'initiative PPTE. Ce CSLP a été suivi du Plan National de Développement opérationnel (PNDo), élaboré par le gouvernement à partir de 2003. Approuvé en janvier 2006, ce plan devrait constituer un CSLP de deuxième génération (ERCERP-II). Depuis 2000, le Nicaragua a été admis au bénéfice de l'initiative PPTE et a atteint le point d'achèvement en 2004. Dans le cadre de cette initiative, il devrait bénéficier chaque année d'un allègement de la dette pour un montant de 231 millions de dollars<sup>25</sup>.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) comprennent un ensemble d'objectifs et d'indicateurs. L'annexe 4 présente ces objectifs, tels qu'ils ont été intégrés dans le CSLP, ainsi que la probabilité de les atteindre, ce qui semble difficile pour la majorité d'entre eux (voir annexe 4). Cependant, une récente analyse de la pauvreté<sup>26</sup> dégage des chiffres plus optimistes, en particulier en ce qui concerne la réduction de l'extrême pauvreté. La croissance économique devrait jouer un rôle essentiel. La longue crise institutionnelle et politique de ces dernières années a gêné les efforts déployés afin d'atteindre les OMD.

Le principal objectif du PNDo est de réduire la pauvreté par la croissance économique. Neuf secteurs économiques présentant un potentiel économique ont été identifiés: le café, le lait, la viande, le tourisme, les micro-entreprises, le bois et les meubles, la pêche et l'agriculture, l'extraction minière et l'énergie. Leur développement devrait entraîner celui de tous les secteurs du pays et, par ricochet, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions sociales de la population nicaraguayenne. Cependant, le PNDo a été critiqué parce qu'il ne considère pas la réforme fiscale comme un mécanisme de redistribution des richesses, parce que la consultation et la participation de la population ont été insuffisantes, parce qu'il prévoit

<sup>23</sup> Des accords existent avec le Mexique, le Chili, Panama et la République Dominicaine.

<sup>24</sup> Accord de Libre-Echange de l'Amérique Centrale, accord commercial conclu entre les États-Unis, les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine.

<sup>25</sup> Source: Banque Centrale du Nicaragua. Un allègement supplémentaire de la dette pourrait découler de la décision du G8 en juin 2005 d'annuler 100% de la dette envers l'AID et le FMI.

<sup>26</sup> «Performance and Prospects toward 2015 of Nicaragua's MDGs, PRSP Goals and intermediate Indicators», Banque Mondiale, 2003.

l'engagement d'apurer la totalité de la dette intérieure avant 2008 et parce qu'il met l'accent sur la croissance économique dans des domaines qui présentent déjà un potentiel de développement au lieu de se concentrer davantage sur les aspects sociaux et de pauvreté. Malgré ses faiblesses, ce plan est pourtant un pas supplémentaire en direction d'une plus grande appropriation du développement du pays par les institutions nicaraguayennes.

Le prochain gouvernement a exprimé sa volonté de conserver le PNDo et s'en est inspiré, avec seulement quelques modifications, principalement parce que les partis politiques n'avaient pas été consultés pendant son élaboration.

L'agenda régional fait partie de l'agenda national : le Nicaragua participe à de nombreuses initiatives régionales. Il soutient l'intégration régionale et les accords de libre-échange. Il est membre actif du Système d'Intégration Centraméricaine (SICA).

#### **4 APERÇU DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE AVEC LE NICARAGUA, COORDINATION ET COHERENCE**

##### **4.1 Aperçu de la coopération communautaire passée et actuelle, enseignements**

Au cours de la période 2002-2006, la CE a engagé un total de 230 millions d'euros en faveur de l'aide au Nicaragua<sup>27</sup>. La coopération communautaire a évolué **d'une approche par projets vers une approche sectorielle** et a davantage mis l'accent sur l'appui budgétaire et sur des instruments orientés-résultats. L'approche sectorielle a été expérimentée pour la première fois en Amérique latine dans le secteur de l'éducation, suivi par un programme concernant les aspects ruraux du PNDo, puis par un programme visant à soutenir l'accès des pauvres à la justice.

Outre ce soutien sectoriel, la CE a fourni une aide macroéconomique dans le cadre de l'initiative PPTTE et une aide par projets via des lignes budgétaires thématiques et horizontales. Bien que l'accent soit davantage porté vers l'approche sectorielle, certains projets isolés sont encore mis en œuvre dans divers secteurs. Au total, une soixantaine de projets ont été mis en œuvre au cours de la période en question notamment pour les infrastructures, la sécurité alimentaire et le cofinancement d'ONG.

Enfin, l'aperçu des relations de l'Union européenne avec la sous-région centraméricaine ne serait pas complet sans mentionner le **Système des Préférences Généralisées (SPG)**, un mécanisme unilatéral de préférences commerciales. Depuis 1990, celles-ci ont permis de suspendre les droits de douane pour les exportations agricoles et industrielles vers l'Union européenne pour les six pays d'Amérique centrale. Le régime «SPG-drogues» a été remplacé par le nouveau régime SPG+, qui accorde un accès préférentiel au marché européen aux pays qui s'engagent à promouvoir le développement durable et la bonne gouvernance.

L'*Évaluation du règlement ALA* de 2002 et, en particulier, son chapitre sur la coopération avec le Nicaragua, recommandait de passer à une approche sectorielle et à un appui budgétaire. Le Nicaragua est donc le premier pays d'Amérique latine à avoir adopté cette approche, qui est censée avoir un impact plus important, limiter les coûts de transaction, réduire la fragmentation des activités, permettre d'attaquer les problèmes à la racine – y compris les problèmes de corruption et de faible institutionnalisation – et améliorer l'appropriation et le dialogue entre les parties prenantes, le gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds. Cette nouvelle approche devrait être officiellement évaluée en 2008. Une évaluation générale (pour tous les bailleurs de fonds) de l'appui budgétaire a été lancée en 2005<sup>28</sup>. Les premiers enseignements sont très encourageants,

<sup>27</sup> L'annexe 7 contient un résumé de la coopération communautaire avec le Nicaragua.

<sup>28</sup> *Joint Evaluation on General Budget Support* (2005, devrait être publié en 2006).

bien que beaucoup reste à faire pour permettre à tous les acteurs de comprendre et d'appliquer la méthode orientée sur les résultats.

Depuis le début de la mise en œuvre du document de stratégie 2002-2006, la coopération de la CE avec le Nicaragua est influencée par différents facteurs:

- l'évolution vers un appui budgétaire sectoriel,
- la déconcentration des services de la Commission vers le Nicaragua, qui a donné plus de responsabilités à la délégation de la CE, dont le personnel a été renforcé pour l'occasion,
- la mise en œuvre d'un nouveau règlement financier, ce qui a entraîné plusieurs changements dans le fonctionnement de la coopération communautaire<sup>29</sup>.

Les actions de coopération technique et économique ont été concentrées sur un **petit nombre de secteurs de concentration, en cohérence avec les politiques nationales**. Cependant, cela n'a pas été le cas de plusieurs autres types de financement (en particulier, les lignes budgétaires horizontales et thématiques, surtout celles financées dans le cadre du PRRAC<sup>30</sup>, mais également des projets de la programmation précédente), qui ont été octroyés dans toute une série de secteurs sous la forme d'une approche par projets<sup>31</sup>, sans lien avec les politiques nationales. Un suivi externe régulier et plusieurs évaluations thématiques<sup>32</sup> fournissent quelques indications sur la coopération de la CE avec le Nicaragua, particulièrement en ce qui concerne les projets:

- trop de projets sont déficients ou ne sont pas cohérents avec les priorités de la coopération et avec les politiques nationales. C'est surtout le cas des projets mis en œuvre via des lignes budgétaires thématiques<sup>33</sup>. De plus, la cohérence entre les projets financés par une même ligne budgétaire a été insuffisante;
- trop de projets sont déficients parce que la complexité de la mise en œuvre a été sous-estimée. La phase d'identification présente de graves lacunes, ce qui a entraîné des retards dans l'exécution de certains projets. Les exigences en matière de contrôle administratif et financier sont très élevées, mais celles concernant le suivi technique ne sont pas aussi strictes;
- la «culture de l'évaluation» n'est pas encore suffisante et les résultats des évaluations et des analyses n'ont pas été suffisamment pris en considération;
- le dialogue politique a été limité et ne concernait généralement que des aspects strictement politiques;

---

<sup>29</sup> Dans la pratique, l'introduction du nouveau règlement a provoqué des retards supplémentaires. Les homologues locaux n'étaient pas toujours enthousiastes à l'idée de remplacer des règles qui avaient fonctionné pendant des années par un nouveau système. Ils se demandaient notamment pourquoi ils devraient assumer l'entière responsabilité de l'exécution de l'action dans le cadre d'un règlement qui n'est pas le leur.

<sup>30</sup> Programme Régional pour la Reconstruction de l'Amérique Centrale, financé par la ligne budgétaire «Réhabilitation».

<sup>31</sup> L'approche par projets est un financement par l'intermédiaire de projets dont l'identification et la faisabilité sont déterminées en fonction des fonds disponibles et, souvent, indépendamment des politiques sectorielles du pays.

<sup>32</sup> Les principaux rapports d'évaluation concernant le Nicaragua sont les suivants: «*Evaluation of Rural development and agricultural support*» (publication prévue en 2006), «*Thematic Evaluation of the EC Support to Good Governance*» (2006), «*Joint Evaluation of General Budget Support*» (2005), «*Evaluation of the Environment and Forests Regulations 2493/2000 and 2494/2000*» (2004), «*Joint Evaluation of Co-ordination of Trade Capacity Building in Partner Countries*» (2006), «*Thematic Evaluation of Food Aid Policy and Food Aid Management and special operation in support of Food Security*» (2004), «*Évaluation des actions de réhabilitation et de reconstruction financées par la Communauté européenne dans les pays ACP/ALA/MED/TACIS*» (2003), «*Joint Evaluation of External Support to Basic Education in Developing Countries*» (2003), «*Evaluation of the integration of Gender in EC development co-operation with third countries*» (2003), Évaluation conjointe avec les États membres sur «*les trois C (coordination, complémentarité et cohérence)*» (publication prévue en 2006), «*Analysis of EC Project Monitoring Results – Latin America*» (2004), «*Évaluation de la stratégie régionale de la CE en Amérique latine*» (2005).

<sup>33</sup> La ligne budgétaire «Sécurité alimentaire» constitue une exception.

- la cohérence entre les projets financés par les lignes budgétaires thématiques<sup>34</sup> et le document de stratégie a souvent posé des problèmes, ce qui peut trahir un manque d'efficacité ou d'impact.

Ces résultats ont abouti à la conclusion qu'il convient de se concentrer davantage sur un petit nombre de secteurs. L'évolution vers une approche sectorielle et un appui budgétaire a modifié considérablement la coopération avec le Nicaragua. En outre, la coopération communautaire s'est concentrée presque exclusivement sur la branche exécutive. Il existe une grande marge pour l'octroi d'un soutien stratégique à la société civile et le renforcement du lien entre la coopération et les politiques.

La mise en œuvre des projets s'est heurtée à de nombreux problèmes spécifiques. En particulier, les bénéficiaires ont exprimé certaines inquiétudes concernant la lourdeur des procédures communautaires relatives au financement de projets et de programmes, ainsi que l'existence d'une sorte de «culture du contrôle» qui avait entraîné des retards dans toutes les phases du cycle du projet.

## 4.2 L'importance de la coopération internationale avec le Nicaragua

La coopération internationale est indispensable pour le Nicaragua, pour la stabilité macroéconomique, pour les investissements et pour la stabilité du pays (voir ci-dessus). En 2004, l'aide publique au développement (APD) au Nicaragua s'est élevée à 550,08 millions de dollars, soit 100 dollars par habitant ou environ 13% du PIB<sup>35</sup>. Outre l'APD, 15,3 millions de dollars ont été acheminés par l'intermédiaire d'ONG. Ces chiffres montrent à quel point la coopération internationale est importante et influence l'économie nationale et la situation sociale et politique du pays. L'aide internationale par habitant reçue par le Nicaragua est l'une des plus importantes dans le monde et est de loin la plus élevée de l'Amérique latine.

Une analyse du profil de l'aide extérieure octroyée au Nicaragua entre 2002 et 2004 montre une augmentation de l'assistance multilatérale par rapport à l'assistance bilatérale, ainsi qu'une augmentation des prêts par rapport aux subventions. L'assistance bilatérale représentait environ 47% de l'aide extérieure en 2002 et 28% en 2004, tandis que les subventions représentaient 61% de cette aide en 2002 et moins de 50% en 2004.

En tant que pays PPTTE enregistrant un niveau élevé de coopération internationale, le Nicaragua a été choisi comme pays central pour un certain nombre d'initiatives internationales<sup>36</sup>, notamment comme pays-pilote. À l'exception de l'initiative-pilote «*Harmonisation et alignement*», ces initiatives ont donné lieu à un faible niveau d'appropriation, à une charge de travail supplémentaire pour l'administration nationale et pour le personnel de la Commission travaillant avec le Nicaragua et, au final, à une faible valeur ajoutée. Pour la répartition de la coopération internationale, voir annexe 6.3.

### 4.2.1 Les États membres de l'Union européenne et les autres bailleurs de fonds

Environ 31% de l'aide extérieure reçue par le Nicaragua entre 2002 et 2004 provenait de l'Union européenne. En 2004, les trois principaux bailleurs de fonds bilatéraux de l'UE étaient la Suède et le Danemark (32 millions de dollars chacun) et les Pays-Bas (17 millions de dollars). En 2002, les États membres ont financé un total de 170

<sup>34</sup> Les modalités actuelles de l'appel à propositions doivent être améliorées afin d'assurer une certaine cohérence avec l'approche sectorielle, de soutenir la société civile et de sélectionner des projets durables qui puissent aider le Nicaragua à surmonter les défis auxquels il fait face. Cette préoccupation a souvent été soulevée par la société civile elle-même, par des institutions gouvernementales, par des États membres et par des fonctionnaires de la délégation de la CE.

<sup>35</sup> Pour la répartition de la coopération internationale, voir l'annexe 7.

<sup>36</sup> Par exemple, l'initiative accélérée «*Éducation pour tous*», l'«*Initiative pour la transparence de l'industrie extractive*», l'initiative «*Pauvreté et environnement*», l'initiative «*Harmonisation et alignement*», le «*Fonds mondial*» et l'initiative «*Harmonisation et alignement dans le secteur rural*».

projets pour un montant de 146 millions de dollars. Le nombre de projets a pu être réduit à 78 en 2004, grâce à une amélioration de la coordination. L'annexe 6.2 montre l'importance de l'aide extérieure fournie par les États membres au Nicaragua en 2004. Il n'y a actuellement aucune intervention de la BEI au Nicaragua.

Les deux plus grands bailleurs de fonds multilatéraux en 2004 étaient la Banque Mondiale (126 millions de dollars) et la Banque Interaméricaine de Développement (139 millions de dollars), tandis que les deux principaux bailleurs de fonds bilatéraux non communautaires étaient les États-Unis (28 millions de dollars) et le Japon (17 millions de dollars). La Suisse, la Norvège et le Canada sont d'autres bailleurs de fonds bilatéraux non communautaires actifs au Nicaragua.

#### 4.2.2 Le mécanisme de coordination

La Déclaration de Managua, adoptée par les bailleurs de fonds et le gouvernement en 2003, devrait être considérée comme la base permettant de renforcer la coordination, l'harmonisation et l'alignement de la coopération au Nicaragua. L'accord de financement conjoint (AFC) de 2005 relatif aux modalités de l'appui budgétaire a consolidé cette tendance. Il définit une approche coordonnée à travers une plate-forme commune pour l'intervention multi-bailleurs de fonds.

Le Nicaragua est un pays pilote pour deux initiatives d'harmonisation et d'alignement (H&A): la «*Joint Country Learning Assessment*» (JCLA) et la «*Feuille de route*». Le Nicaragua a été le premier pays partenaire à mettre en œuvre la JCLA, une initiative lancée par l'OCDE-CAD, où un groupe de bailleurs de fonds («*facilitateurs*») évaluent le niveau d'harmonisation et d'alignement. Dans la phase de suivi de l'initiative, ces facilitateurs ont identifié les obstacles qui freinent l'harmonisation et l'alignement et ont recommandé plusieurs mesures à prendre par le gouvernement et par la communauté des bailleurs de fonds. Plus récemment, au niveau communautaire, le groupe ad hoc sur l'harmonisation du Conseil «*Affaires Générales et Relations Extérieures*» a formulé des recommandations concernant une feuille de route de l'UE pour l'harmonisation. Le système de coordination spécifique relatif aux 3 C (coordination, complémentarité et cohérence) est un pas supplémentaire vers l'harmonisation. Des réunions placées sous la présidence locale tournante de l'UE se tiennent régulièrement afin de promouvoir la cohérence et la complémentarité.

La coordination dynamique de la coopération et le dialogue avec le gouvernement ont conduit à quelques succès, par exemple l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale (PNDo), la mise en place de tables rondes sectorielles sous la coordination du gouvernement, le développement d'approches sectorielles (SWAp) dans certains secteurs, la création d'un cadre budgétaire pluriannuel et une meilleure gestion des finances publiques.

Le pays dispose en outre d'autres mécanismes de coordination:

- le groupe d'appui budgétaire (*Grupo de Apoyo Presupuestario*);
- le table globale des bailleurs de fonds (*Mesa Global de Donantes*);
- les tables rondes sectorielles (*Mesas Sectoriales*).

Les tables rondes sectorielles ne fonctionnent pas toutes de la même façon et il reste encore beaucoup à faire, surtout dans le contexte politique actuel. Par ailleurs, de plus en plus de voix s'élèvent pour demander que la société civile participe davantage à ces différents forums. Le plan de coordination et d'harmonisation se trouve à l'annexe 6.1.

À la suite de la mise en place du nouveau gouvernement à partir de janvier 2007, il pourrait y avoir de légères modifications dans la façon dont seront abordées la coordination et l'harmonisation à l'avenir.

#### 4.2.3 La ventilation sectorielle de l'aide

Les secteurs sociaux (programmes sociaux, santé et éducation), suivis des transports, des télécommunications et du secteur agricole, sont ceux qui reçoivent la majeure partie de l'aide financière des bailleurs de fonds. Cette importance accordée aux secteurs sociaux illustre clairement l'engagement pris en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le secteur de l'éducation reçoit 20% de l'aide totale de l'UE (CE et États membres). Les autres principaux secteurs sont le secteur de la santé, celui de la production (en particulier les activités liées à la modernisation de la production), l'environnement, les transports et les communications. La Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement se concentrent toutes deux sur les secteurs sociaux et sur l'infrastructure économique.

### 4.3 Cohérence avec les autres politiques et instruments communautaires

Une analyse des politiques et des instruments communautaires et de leur possible impact sur le Nicaragua montre la cohérence et l'homogénéité des principales politiques, en particulier celles relatives au commerce, à l'agriculture, à l'environnement, à la santé et à la sécurité des consommateurs, au marché intérieur, à la concurrence, à la justice, à la société de l'information, à la recherche, à la prévention des conflits, etc. (voir annexe 8). La Commission européenne a récemment introduit l'analyse d'impact, un instrument utilisé pour toutes les propositions importantes. Il contribue à améliorer la cohérence des projets de mesures en mettant en relation tous les services de la Commission susceptibles d'être intéressés par divers scénarios en vue de déterminer le résultat escompté.

Par ailleurs, les politiques communautaires et le document de stratégie sont, dans la plupart des cas, complémentaires, dans le sens où soit ils partagent la même vision, soit leur thème est intégré de manière transversale (par exemple les aspects de genre). Il faut néanmoins souligner que certaines questions relatives à des aspects de la mise en œuvre ont suscité quelques inquiétudes auprès des fonctionnaires nicaraguayens et de la société civile:

- le mécanisme commercial du SPG qui, malgré sa récente amélioration<sup>37</sup>, est considéré comme insuffisant pour les décisions relatives à des investissements directs à long terme;
- la politique de protection des consommateurs et les contrôles phytosanitaires;
- la politique agricole, en particulier dans le secteur de la banane;
- la participation des acteurs non étatiques. En particulier, le processus de sélection des projets de cofinancement doit être considérablement amélioré;
- le manque de cohérence et de viabilité des projets financés par certaines lignes budgétaires horizontales et thématiques.

Il convient de faire une mention particulière pour l'aide communautaire d'urgence fournie par l'intermédiaire de l'Office d'aide humanitaire (ECHO), qui fait partie de la stratégie communautaire, lors de catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Dans le domaine

---

<sup>37</sup> Plus que le SPG, le Nicaragua espère conclure un accord d'association complet.

de la préparation et de la prévention des catastrophes, la coordination et les contacts entre les plans d'action DIPECHO et les autres programmes et interventions seront encouragés.

## **5 STRATEGIE COMMUNAUTAIRE**

### **5.1 Objectifs généraux**

Le Nicaragua doit faire face à plusieurs défis importants, dont le principal est peut-être sa difficulté de s'engager résolument sur la voie du développement durable. Par conséquent, l'aide fournie par la Commission dans le cadre de la stratégie communautaire 2007-2013 ne sera pas seulement financière, mais changera progressivement vers un dialogue politique plus intense accompagné d'un transfert de l'expérience européenne (par exemple des jumelages entre les différents acteurs). La cohésion sociale doit se trouver au centre de ce dialogue et l'intégration régionale doit être omniprésente (le document de stratégie pays (DSP) est cohérent avec le DSR). La cohérence entre la coopération et les politiques européennes jouera un rôle capital dans la stratégie et dans sa mise en œuvre. Le dialogue politique devrait être engagé non seulement avec le gouvernement, mais aussi avec la société civile et d'autres entités.

Il est nécessaire de contrôler davantage la cohérence entre le financement et les priorités en matière de coopération, ainsi que d'améliorer l'analyse *ex ante* des programmes. Toute activité de coopération doit être cohérente avec un certain nombre de questions transversales pour lesquelles une analyse spécifique sera effectuée, notamment l'environnement, les aspects de genre, l'intégration régionale, le commerce et le développement.

Afin d'avoir un plus grand impact et une plus grande efficacité, les secteurs pour lesquels il existe des initiatives thématiques mondiales ne sont pas traités au niveau national mais bien au niveau régional ou mondial afin d'exercer sur eux une influence positive.

L'objectif de la stratégie est d'améliorer la cohésion sociale au sens large. Étant donné que cet aspect relève principalement de la responsabilité du Nicaragua, la Commission soutiendra la politique nicaraguayenne visant à créer des mécanismes de redistribution plus efficaces. Ces mécanismes devraient aider le pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et soutenir les efforts déployés en vue d'accroître les flux économiques sur base d'une amélioration de la gouvernance et d'un renforcement de l'efficacité et de la compétitivité.

### **5.2 Questions de mise en œuvre**

Le passage à une approche sectorielle (déjà amorcé dans le DSP précédent) se poursuivra et sera désormais la règle pour la mise en œuvre du DSP. Afin d'en améliorer l'impact, l'appui budgétaire non ciblée doit être le moyen de financement privilégié.

Dans ce contexte, la Commission européenne continuera à promouvoir la coordination et l'harmonisation entre tous les bailleurs de fonds, y compris la coordination communautaire. Elle participera également activement à toutes les activités des «*mesas sectoriales*» et de la «*Mesa Global de los Donantes*». Un résumé du plan d'harmonisation et d'alignement est présenté à l'annexe 6.1. L'appui budgétaire requiert les conditions suivantes: un cadre macroéconomique favorable, une stratégie ou une politique globale reconnue et dotée d'indicateurs, une tendance positive vers une meilleure gestion budgétaire, une coordination efficace entre les bailleurs de fonds et une masse critique (voir annexe 10).

La société civile sera toujours soutenue via des lignes budgétaires et instruments horizontaux et thématiques. Le soutien à des processus et politiques devra prévaloir sur le financement de projets locaux. Le but est de renforcer la participation de la société civile,

et particulièrement des acteurs locaux, à l'élaboration de politiques générales et sectorielles en matière de développement, ainsi qu'aux processus de consultation<sup>38</sup>, notamment au processus d'harmonisation et d'alignement. La priorité devra être accordée à des propositions qui soutiennent les secteurs de concentration tout en préservant l'indépendance de la société civile, ainsi qu'au financement de questions transversales (telles que l'intégration régionale, l'égalité des sexes, les droits de l'homme, l'environnement et la gestion durable).

Cependant, soutenir financièrement la société civile ne suffit pas à bâtir des relations solides. Par conséquent, la Commission veillera tout particulièrement à élaborer des mécanismes de consultation adéquats avec la société civile, ainsi qu'entre la société civile et les entités publiques, ce qui contribuera également à la cohésion sociale.

Une réunion annuelle aura lieu entre La délégation de la CE et le gouvernement nicaraguayen pour passer en revue l'ensemble de la coopération. Une évaluation à mi-parcours sera réalisée au cours de l'année 2010 afin de préparer le programme indicatif national 2011-2013.

### 5.3 Stratégie de la coopération communautaire et secteurs de concentration

La Commission européenne concentrera ses activités dans des secteurs où elle peut apporter une valeur ajoutée et générer un impact plus important, en cohérence et en complémentarité avec les autres bailleurs de fonds, notamment les États membres, évitant ainsi les doubles emplois. Le choix se fera sur la base des expériences et des résultats antérieurs et se conformera aux objectifs généraux définis dans la partie 5.1. Tous ces secteurs doivent être examinés dans une perspective d'un renforcement de la cohésion sociale.

Afin d'assurer la viabilité, l'assistance technique et financière et la coopération économique continueront à couvrir deux des trois secteurs de concentration du DSP 2002-2006: celui de la démocratie et de la bonne gouvernance et celui de l'éducation. Le **développement rural** était un secteur de concentration dans les précédents documents de programmation. Jusqu'il y a peu, cette assistance était principalement mise en œuvre dans le cadre de projets de développement rural intégré (DRI) soutenant le développement socio-économique dans des zones géographiquement limitées. Si les résultats au niveau local ont été positifs, l'impact au niveau national est, quant à lui, resté limité. La faible viabilité était due à l'évaluation initiale insuffisante de ce secteur complexe qui se caractérise par une dimension multiculturelle, des intérêts divergents, une politique faible et des institutions multiples, dont certaines remplissent des fonctions identiques.

La récente expérience tirée du financement des projets de sécurité alimentaire prévus dans le cadre du DSP 2002-2006 a donné un nouveau souffle au dialogue sur le développement rural et la pauvreté. Cette nouvelle dynamique a reçu un soutien politique plus important, bien que certains problèmes semblent difficiles à résoudre, comme ceux relatifs au régime foncier et à la faible capacité institutionnelle. De plus, la contrepartie ne devrait pas se limiter aux institutions, mais devraient aussi comprendre des acteurs privés. Les zones rurales abritent une proportion plus importante de pauvres, mais elles présentent également un potentiel de croissance plus élevé. Le fait de leur porter une attention toute particulière contribue à soutenir la cohésion sociale. Une analyse de la pauvreté rurale a permis de dégager les trois facteurs principaux liés à la pauvreté: l'éducation, l'accès à la terre, ainsi que des facteurs conjoncturels. C'est pourquoi la CE devrait modifier sa façon de soutenir les zones rurales afin que cette aide ait un impact plus grand. Cela pourrait être fait en intégrant la dimension rurale dans les autres politiques sectorielles (transversalisation), notamment lors de l'élaboration de ces politiques.

---

<sup>38</sup> La société civile nicaraguayenne s'inscrit davantage dans une tradition politique que sociale. Le concept de citoyenneté devrait lui insuffler une nouvelle dynamique.

La croissance économique durable et la stabilité macroéconomique sont essentielles pour réduire l'extrême pauvreté et de soutenir la cohésion sociale. En particulier, il importe de viser davantage l'investissement étranger et l'intégration équitable du pays dans l'économie régionale. Étant donné leur effet sur le contexte économique et social, ces éléments constitueront le troisième secteur de concentration et s'accompagneront d'un dialogue politique renforcé qui englobera les questions transversales. La CE pourra également transmettre les connaissances qu'elle a acquises au fil de nombreuses années d'expérience en matière d'intégration économique progressive.

### 5.3.1 La démocratie et la bonne gouvernance

La bonne gouvernance et la démocratie ont déjà été des secteurs de concentration dans le passé, avec deux projets portant sur la modernisation de l'administration et un programme concernant l'accès des pauvres à la justice. La démocratie et la gouvernance sont des valeurs essentielles de l'Union européenne. La question de la gouvernance, notamment la démocratie et l'état de droit, restera un élément essentiel des relations entre l'Union européenne et le Nicaragua. Elle restera un secteur de concentration, qui sera soutenu par des financements spécifiques et par un dialogue politique. La Commission surveillera également de près la question de l'accès à la justice et le système électoral.

L'objectif global est de consolider la démocratie et la bonne gouvernance. Les interventions doivent viser à soutenir le plan de modernisation des institutions et à créer une culture de transparence et d'intégrité, en particulier pour les agents du secteur public et les fonctionnaires.

L'objectif principal sera de soutenir la mise en œuvre effective de l'état de droit, avec une réelle séparation des pouvoirs. Aucun des pouvoirs ne devrait prendre le pas sur les autres. Il sera particulièrement important de préciser clairement les rôles et les mandats du nouveau gouvernement et de la nouvelle assemblée nationale, qui devraient tous deux prendre fonction lorsque le présent document de stratégie entrera en vigueur.

Un autre aspect essentiel relatif à la gouvernance est celui du régime foncier. Le régime foncier du Nicaragua ne peut être considéré uniquement comme un problème technique: il s'agit avant tout d'un problème politique et de gouvernance. L'insécurité juridique du titre de propriété et du régime foncier est un handicap important pour le développement. Il ne suffit pas de soutenir le cadastre et l'enregistrement des propriétés ou de distribuer des terrains pour résoudre le problème: celui-ci doit être abordé dans une perspective plus large tenant compte de facteurs tels que l'incertitude juridique, l'affectation des sols, les enjeux environnementaux, les services sociaux, l'urbanisme, etc. Le régime foncier élément doit figurer au centre du futur dialogue politique avec le pays.

### 5.3.2 Le capital humain, en particulier l'éducation

L'exclusion sociale et la pauvreté sont dues à un faible niveau d'éducation, au degré de ruralité et à un accès insuffisant à la société de l'information. Les problèmes liés à l'éducation restent plus prononcés dans les zones rurales. Par conséquent, les investissements effectués dans ce domaine devront se concentrer sur la réalisation du Plan National pour l'Éducation et, en particulier, la politique visant à étendre les possibilités d'éducation dans les régions rurales, à améliorer sa qualité et à la rendre plus adaptée au marché du travail.

L'éducation était un secteur de concentration dans le DSP précédent et la CE a également acquis de l'expérience dans ce domaine dans le cadre de projets antérieurs. Elle a également participé activement, en coopération avec le gouvernement, au développement de l'approche sectorielle en tant que point de contact pour les bailleurs de fonds actifs dans ce domaine. L'éducation était le premier exemple d'approche sectorielle financée par appui budgétaire. En soutenant la politique d'éducation pendant la dernière période du DSP, la Commission européenne a pris un engagement à long terme. L'éducation restera un secteur de concentration, puisqu'elle représente un investissement-clé en vue de soutenir le développement à long terme. L'aide fournie par les bailleurs de fonds, notamment le financement communautaire, a permis de réaliser des progrès substantiels vers les objectifs du millénaire dans le secteur de l'éducation, sauf en ce qui concerne le taux global d'analphabétisme. Cependant, les OMD ne contiennent aucun indicateur de mesure de la qualité et la pertinence de l'enseignement, qui suscitent de sérieuses inquiétudes.

Même si la stratégie pour l'éducation est une politique commune avec le gouvernement et les autres bailleurs de fonds actifs, plusieurs priorités pourraient être jugées importantes pour le futur soutien communautaire (pas en tant qu'activités, mais comme points méritant une attention particulière):

- une éducation de base de qualité ayant un impact sur la cohésion sociale et la pauvreté,
- une concentration sur les communautés rurales et indigènes, afin de les faire participer au développement du pays,
- une attention particulière à l'éducation des adultes et des adolescents,
- des programmes d'études où seraient intégrées des aspects tels que les aspects de genre, les droits de l'homme, la citoyenneté, les aspects régionaux, l'environnement et la gestion des ressources naturelles,
- l'enseignement et la formation professionnels liés à l'emploi,
- une stratégie globale qui associerait non seulement le ministère de l'éducation, mais également d'autres institutions et administrations, ainsi que la société civile,
- la cohérence avec l'agenda international, en accord avec l'appropriation nationale.

### 5.3.3 Les questions économiques et commerciales

Sans stabilité macroéconomique, il sera impossible d'atteindre les OMD et d'instaurer la cohésion sociale, et toute la coopération devra faire face à de sérieux problèmes de viabilité. La Commission européenne a déjà apporté son soutien à la stabilité macroéconomique dans le cadre de l'allègement de la dette, du CSLP et du PND. Assurer la stabilité macroéconomique est un défi à long terme, et la Commission pourrait envisager de soutenir la stratégie générale de développement, aux côtés des autres bailleurs de fonds du groupe d'appui budgétaire.

La cohésion est d'autant plus forte qu'il y a moins de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion. Les politiques économiques, sociales et en matière d'emploi sont interdépendantes. Par conséquent, outre la nécessité d'investir dans le capital humain (voir le point 5.3.2), la cohésion sociale implique également une cohérence entre les politiques, ainsi que des mécanismes de redistribution efficaces. Cette opinion, que partagent la communauté des bailleurs de fonds et les pays d'Amérique latine,

s'applique particulièrement au Nicaragua, qui a besoin d'un appui institutionnel pour pouvoir effectuer les réformes nécessaires.

Des actions spécifiques visant à renforcer le commerce et l'intégration du pays dans l'économie régionale et mondiale devraient être mises en place pour contribuer à une croissance économique durable et équitable. L'intégration du commerce et des engagements internationaux ratifiés par le Nicaragua devrait s'effectuer non seulement dans le cadre de l'Amérique centrale, mais également en matière de politiques nationales en faveur des pauvres. Il s'agit d'un défi important que la CE et les autres bailleurs de fonds devraient continuer à soutenir.

La CE pourrait contribuer à cette activité en soutenant une politique commerciale et des normes, ainsi que les échanges commerciaux (avec un accent particulier sur les petites et moyennes entreprises). Il devrait y avoir un lien et une cohérence importants avec l'intégration régionale centraméricaine. Une partie de la stratégie devrait viser à réduire le déficit de la balance commerciale et à soutenir l'intégration régionale, en particulier dans l'optique d'un éventuel accord d'association avec l'Union européenne. Le PNDo a pour objet de promouvoir le développement des activités économiques en soutenant différents secteurs qui présentent déjà un certain potentiel de croissance (le café, les crevettes, le tourisme, la viande, les produits laitiers et le bois). Néanmoins, au lieu de soutenir des secteurs spécifiques, l'intervention communautaire devrait plutôt viser à apporter un soutien plus large et être liée au contexte général, tout en gardant à l'esprit les engagements internationaux ratifiés par le Nicaragua et l'impact environnemental de ces actions.

#### 5.3.4 Le principe de révision et d'évaluation, l'évaluation des risques

Tant le programme indicatif que la stratégie feront l'objet d'une revue annuelle. Une réunion bilatérale (présidée par le Ministère des Relations Extérieures et par la Délégation de la CE) examinera chaque année la mise en œuvre de la coopération au Nicaragua, y compris les financements qui ne figurent pas dans le PIN. Cette réunion pourra déboucher, entre autres, sur la publication d'un rapport sur la conformité à la stratégie et sur l'évolution des conditionnalités et des indicateurs.

Au plus tard en 2010, ou pour toute modification majeure apportée à la demande de la Commission ou de la République du Nicaragua, une révision à mi-parcours ou spécifique sera réalisée afin d'évaluer les modalités du programme, de dresser le bilan de la coopération et, si nécessaire, d'adapter le DSP et/ou le PIN. Aucune modification ne sera apportée à la stratégie ou au programme indicatif sans consultation préalable des États membres et des autorités nicaraguayennes.

La stratégie proposée est exposée à quelques risques conjoncturels et structurels liés à différents facteurs, notamment la centralisation excessive d'un État fortement politisé, la situation macroéconomique intérieure, la vulnérabilité aux chocs extérieurs (tant ceux de l'économie mondiale ou des catastrophes naturelles), ainsi qu'aux difficultés liées à la mise en œuvre imparfaite de l'état de droit. Bien qu'on puisse espérer que les partis politiques soient disposés à coopérer, les désaccords persistants et l'incertitude des élections de 2006 (et probablement des suivantes) pourraient compliquer la recherche du consensus politique nécessaire pour mettre en œuvre le CSLP (PND). L'absence d'institutions solides et efficaces, ainsi que les faiblesses du système judiciaire, altèrent la confiance et limitent l'impact de la politique en faveur de la cohésion sociale. Les secteurs de concentration choisis par la CE répondent à cette situation. Améliorer la qualité du dialogue politique y répond également. La vulnérabilité de l'économie à des facteurs externes (catastrophes naturelles, impact des

termes de l'échange) et internes (secteur bancaire, dette intérieure, régime foncier) est bel et bien réelle. En coopération avec la communauté des bailleurs de fonds et les autorités nationales et régionales, la CE essaie de minimiser les risques et l'influence de ces facteurs sur le présent DSP.

Enfin, l'évolution vers une approche plus novatrice n'est pas sans risque. La CE et les autres bailleurs de fonds – en particulier au sein du groupe d'appui budgétaire – surveillent attentivement les progrès réalisés sur la voie d'un dosage approprié des investissements et des dépenses courantes pour mettre en œuvre les priorités du PNDo, ainsi que la politique du gouvernement en matière de gestion financière et de politiques de contrôle.

### 5.3.5 Les questions transversales

Plusieurs questions transversales sont particulièrement pertinentes pour le Nicaragua et pourraient recevoir des financements en dehors des secteurs de concentration.

Comme indiqué dans la partie 5.3, le développement des régions rurales devrait être considéré comme une question horizontale. La réduction du nombre de personnes souffrant de la faim est probablement l'OMD le plus important, mais aussi le plus difficile à atteindre. Une analyse de la pauvreté rurale permet de dégager plusieurs facteurs, dont trois sont particulièrement importants: l'éducation, l'accès à la terre, ainsi que des facteurs conjoncturels. Ces facteurs sont directement ou indirectement traités dans le cadre des secteurs de concentration proposés. Quelques activités spécifiques axées sur la **sécurité alimentaire** pourraient être envisagées (elles seraient financées par le programme thématique *ad hoc*).

Le Nicaragua aura de grandes difficultés à atteindre une plus grande cohésion sociale s'il ne s'engage pas dans un réel processus d'**intégration économique régionale**. Une réelle intégration en Amérique centrale est un complément essentiel des trois secteurs identifiés et est indispensable pour que le pays puisse tirer parti des opportunités créées par la mondialisation et pour corriger d'éventuelles pertes de compétitivité. La Commission soutient l'intégration régionale au niveau de l'Amérique centrale, mais cet aspect devra également être considéré au niveau national et intégré à d'autres activités.

La nécessité de mieux intégrer la **viabilité écologique** et la protection des ressources naturelles devrait être considérée comme une question transversale à prendre en considération dans l'ensemble de cette stratégie avec le Nicaragua. Le défi planétaire que constitue le changement climatique implique une intégration maximale et une réponse efficace et rentable, qui coïncide avec la nécessité d'une nouvelle politique énergétique globale. La préservation de la biodiversité, la lutte contre la désertification, la nécessité de réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles (en particulier des forêts indigènes et des ressources halieutiques) sont des enjeux essentiels qui doivent être intégrés dans la stratégie. Un financement spécifique pourrait également être envisagé dans le cadre du programme thématique afin de compléter les secteurs de concentration. L'insuffisance du développement durable a sans aucun doute contribué à aggraver les dégâts climatiques, la dégradation des sols et la disparition des forêts. Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies nationales, la Commission soutiendra la possibilité de réaliser une évaluation stratégique des incidences sur l'environnement en étroite coopération avec les autres bailleurs de fonds et avec le gouvernement nicaraguayen.

Les catastrophes naturelles et causées par l'homme, l'environnement durable et le secteur rural sont des questions connexes. La gestion des risques, étroitement liée aux différents programmes de préparation aux catastrophes, doit également être intégrée dans la stratégie.

L'appropriation et l'implication des bénéficiaires sont des facteurs importants qui contribuent à la viabilité. Il importe de faire participer davantage la population au processus de prise de décision. La **décentralisation de l'Etat**, qui est une politique nationale, est une façon d'y arriver et sera donc également une question transversale.

L'importance centrale de **l'égalité des sexes** devrait être prise en considération dans le cadre de débats portant sur des stratégies nationales de développement et cet aspect devrait être encouragé par des politiques et des programmes dans tous les secteurs. En particulier, il importe d'aborder la question des aspects de genre de façon adéquate, en évitant les stéréotypes de la société nicaraguayenne (voir annexe 5.1). D'autres aspects relatifs aux droits de l'homme, comme les droits des enfants et des peuples indigènes ou les normes fondamentales du travail, sont des questions transversales importantes qui devraient être abordées de la même façon.

Le VIH/SIDA, et la santé sexuelle et génésique en particulier, sont des préoccupations importantes dans le pays partenaire. Une évaluation des risques et des possibilités de lutter contre le VIH/SIDA et d'autres maladies dans les secteurs de concentration proposés est en cours. Cette question est également traitée par le Fonds Mondial (voir annexe 8.10)

## **6 PRESENTATION DU PROGRAMME INDICATIF**

### **6.1 Principales priorités et objectifs**

Le programme indicatif national (PIN) est basé sur la stratégie et concerne l'assistance technique et financière, ainsi que la coopération économique. Il a été élaboré sous la forme d'une série de commentaires qui esquissent le cadre d'intervention pour les secteurs de concentration, les engagements indicatifs programmés et un calendrier détaillé par activité.

La sélection finale des programmes et des projets, ainsi que les montants qui leur seront octroyés, dépendront des résultats des études d'identification et des rapports de préparation lancés par la Commission, conformément à ses politiques globales et en cohérence avec les politiques nationales nicaraguayennes.

La cohérence entre le budget de l'État et les politiques nationales doit être un élément essentiel dans la décision de soutenir ou non une action afin de garantir son efficacité et sa viabilité. La Commission doit toujours évaluer cette cohérence lorsqu'elle soutient des politiques sectorielles.

Une révision à mi-parcours sera réalisée au plus tard en 2010 afin d'évaluer les modalités du présent programme, de dresser le bilan de la coopération et d'adapter et de détailler la seconde partie du PIN.

### **6.2 Les secteurs de coopération**

L'approche sectorielle (déjà amorcée dans le DSP précédent) devenant la règle pour la mise en œuvre du DSP, les actions communautaires s'inscriront complètement dans le cadre de la coopération entre les bailleurs de fonds. Les objectifs et les résultats escomptés dans les différents secteurs devront être définis d'une manière plus précise à travers les mécanismes de coordination, présidés par le gouvernement.

Dans ce contexte, l'appui budgétaire non ciblé doit être le mode de financement privilégié. Les fonds communautaires seront complètement intégrés dans l'accord de financement conjoint (AFC) et tous les documents dérivés seront rédigés par le groupe d'appui budgétaire. Les indicateurs de résultat seront soumis à une évaluation commune avec les autres bailleurs de fonds participant aux différents forums de coordination.

La consultation des différents acteurs montre la nécessité de renforcer les capacités et, en particulier, de professionnaliser une administration qui repose actuellement davantage sur les affinités politiques que sur les compétences. Le défi sera de mettre un terme à l'investissement dans ces secteurs qui enregistrent une forte rotation des fonctionnaires. C'est pourquoi un programme spécifique de renforcement des capacités sera lancé pour tous les secteurs de concentration et pour les éventuelles questions transversales. Cette composante pourra inclure, si nécessaire, un soutien à l'harmonisation et à l'alignement. Cette assistance technique représentera 5% du PIN.

L'expérience du DSP 2002-2006 a prouvé qu'il était nécessaire que l'administration nationale tire parti de cette expertise internationale. L'expérience dans d'autres pays est particulièrement importante. L'assistance devra également concevoir un système de communication plus efficace entre le gouvernement et la société civile ainsi qu'entre la société civile et la communauté des bailleurs de fonds, d'autre part. Il faudra également mieux expliquer le fonctionnement de l'approche sectorielle.

#### 6.2.1 La bonne gouvernance et la démocratie

Priorités et objectifs: ce domaine est lié au déficit institutionnel et démocratique du Nicaragua. En conséquence, les objectifs de ce secteur de la plus haute importance ne sont donc pas liés au contexte macroéconomique, mais à la situation politique et à son évolution. La CE et les autres bailleurs de fonds, en particulier les États membres, doivent se partager la responsabilité de l'évolution de la gouvernance et de la démocratie en contrôlant les mécanismes de responsabilité, de sanctions en cas de corruption, en créant des espaces de dialogue, etc. La société civile devrait participer à ce contrôle.

Objectifs spécifiques: soutenir la mise en œuvre effective de l'état de droit et d'une réelle séparation des pouvoirs, réduire l'insécurité juridique dans le domaine de la propriété et du régime foncier et des autres aspects relatifs à la gouvernance.

Résultats escomptés: étant donné la difficulté de trouver un consensus entre les différentes tendances politiques, les autorités nicaraguayennes ne disposent pas encore d'indicateurs particuliers. Quelques indicateurs intéressants, mais relativement vagues et incomplets, sont présentés à l'annexe 11.1 et à l'annexe 11.2. Il n'est pas surprenant que si peu d'indicateurs aient été publiés, puisque même les Objectifs du Millénaire pour le Développement ne concernent pas cet aspect.

Les activités connexes suivantes, entre autres, pourraient être financées dans ce secteur: i) des activités liées au renforcement des capacités dans le secteur de la gouvernance, ii) des activités liées à la redistribution des recettes fiscales et à l'évasion fiscale, iii) l'accès à la justice (en cas d'évaluation positive du projet précédent).

Programmes à mettre en œuvre: la bonne gouvernance et la démocratie pourraient représenter environ 20% du Programme Indicatif National par l'intermédiaire de projets et de programmes spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre d'un programme sectoriel et, si possible, d'un appui budgétaire.

Dans ce secteur plus que dans d'autres, la CE devra renforcer sa capacité, accroître les possibilités de dialogue politique et de consultation et améliorer la cohérence entre les instruments politiques et de coopération. C'est la raison pour laquelle un montant spécifique représentant environ 2,5% de chaque programme indicatif sera mis à la disposition de la délégation pour lui permettre de mener des actions politiques limitées relatives à la gouvernance et ses aspects connexes, de faire connaître le travail de l'Union européenne et de soutenir différentes activités économiques, sociales et culturelles cohérentes avec l'agenda politique UE-Nicaragua. Ce devrait être un mécanisme de financement flexible (pour des actions d'envergure limitée) permettant de répondre rapidement à des demandes de financements de dimensions réduites ou à des besoins modestes concernant ce secteur.

## 6.2.2 L'éducation

Priorités et objectifs: l'objectif général est d'augmenter le niveau de vie quantitatif et qualitatif, en mettant spécialement l'accent sur l'éducation et en particulier sur l'enseignement professionnel.

Objectifs spécifiques et bénéficiaires cibles: en finançant cette première approche sectorielle (SWAp), la CE s'est engagée à long terme. Elle continuera à soutenir et à cofinancer le plan national pour l'éducation 2001-2015, en accordant la priorité aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'à la formation professionnelle, sur la base d'une évaluation des besoins du secteur privé. Ceci restera l'objectif spécifique. Une attention toute particulière sera accordée non seulement aux OMD touchant à l'éducation, mais aussi à la qualité de l'enseignement et des programmes des études.

Résultats escomptés: la contribution communautaire aidera le Nicaragua à atteindre les OMD relatifs à l'éducation. Comme il s'agit d'une approche sectorielle avec une mise en œuvre via un SWAp, le résultat escompté est lié aux résultats du Plan National pour l'Education. Les indicateurs sont précis et nombreux. Plusieurs d'entre eux figurent à l'annexe 11.3.

Le gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds sont actuellement occupés à élaborer un ensemble de nouveaux indicateurs (relatifs au contexte, aux ressources, aux réalisations et aux résultats) qui reposent sur le concept des OMD. L'achèvement des études primaires, le taux d'alphabétisation et le niveau moyen d'éducation de la population sont trois indicateurs de résultats. Le gouvernement s'est principalement engagé à mettre en œuvre une politique d'extension de l'offre scolaire, à poursuivre la réforme de l'enseignement secondaire et à répondre à la demande du secteur privé en matière de formation professionnelle. Dans ce contexte, l'attribution de 6% du budget de l'État aux universités et l'impact de cette mesure sur l'intervention communautaire sont des éléments importants<sup>39</sup>.

Programmes à mettre en œuvre et type d'assistance: toutes les interventions dans le domaine de l'éducation seront réalisées dans le cadre d'une approche sectorielle (le montant total représente environ 35% du Programme Indicatif National) en guise de prolongement du financement précédent.

---

<sup>39</sup> Selon cette disposition constitutionnelle, les universités doivent recevoir l'équivalent de 6% des prêts et des subventions, en particulier au titre d'un appui budgétaire, quelles que soient les conditions prévues par la convention de financement.

### 6.2.3 Les questions économiques et commerciales

Priorités et objectifs: dans ce secteur, l'objectif est double: soutenir le cadre macroéconomique et améliorer le climat des affaires et les investissements. L'appui au cadre macro-économique consiste à appuyer financièrement la stratégie nationale de développement. L'autre objectif est de contribuer à améliorer le climat des affaires et des investissements, ce qui est une des bases de la croissance économique, en particulier celles liée aux défis de l'intégration régionale.

Objectifs spécifiques: en collaboration avec les autres bailleurs de fonds qui fournissent une aide budgétaire, la CE soutiendra le cadre macroéconomique en participant à l'Accord de Financement Conjoint, lequel est aligné sur la Stratégie Nationale de Développement.

Afin d'améliorer le climat pour les entreprises et les investissements, un premier projet d'assistance technique liée au commerce (chargé de soutenir les exportations agricoles afin qu'elles satisfassent aux règles sanitaires et phytosanitaires de l'Union européenne) a été financé dans le cadre du DSP 2002-2006. Cependant, cette question est très spécifique et nécessite une perspective plus large. L'engagement du Nicaragua en faveur de l'intégration régionale est maintenant sans équivoque. C'est pourquoi le pays doit consolider sa capacité de planification politique, amortir les chocs susceptibles de découler de l'intégration et en maximiser les bénéfices.

La cohérence avec les engagements internationaux et régionaux, notamment les futures négociations portant sur un Accord d'Association entre l'Amérique centrale et l'Union européenne, est essentielle et ouvre la voie à un large éventail d'actions. Parmi celles-ci pourraient figurer les éléments suivants: i) le respect des engagements régionaux et internationaux, ii) l'appui à l'élaboration d'un programme d'industrialisation respectueux de l'environnement, iii) l'échange d'expériences entre les acteurs nicaraguayens et européens, iv) le soutien d'une stratégie en faveur des petites et moyennes entreprises, v) des actions ad hoc visant à soutenir la fourniture de services par les organisations professionnelles (par exemple des conseils en matière de gestion), vi) des normes et des standards **et soutien aux administrations douanières afin de promouvoir la facilitation du commerce et l'acceptation des normes internationales telles que le Cadre de normes de l'OMD visant à sécuriser et faciliter le commerce mondial**, vii) des actions visant à encourager le respect des normes internationales relatives au travail. Par définition, le secteur des «*maquilas*» devrait être exclu en raison de sa faible valeur ajoutée pour le pays. Cet aspect sera développé ultérieurement sur la base d'une évaluation des besoins du commerce, qui sera réalisée en 2007 au plus tard.

Résultats escomptés: les résultats escomptés et les indicateurs de résultats pour la stabilité macroéconomique seront alignés sur ceux de l'Accord de Financement Conjoint. En ce qui concerne le climat pour les entreprises et les investissements, les différents documents gouvernementaux contiennent de nombreux indicateurs. Certains d'entre eux sont présentés à l'annexe 11.4. Cependant, d'autres indicateurs doivent encore être élaborés concernant la sécurité juridique, l'allègement des démarches administratives, etc., ainsi qu'en fonction du calendrier de l'intégration régionale et des besoins liés aux futures négociations portant sur un accord d'association entre l'Amérique centrale et l'Union européenne.

Programmes à mettre en œuvre et type d'assistance: une proportion d'environ 40% du Programme Indicatif National pourrait être affectée aux enjeux économiques (la moitié de cette somme pour le soutien macroéconomique et l'autre moitié pour

l'amélioration du climat des affaires et des investissements) dans le cadre d'un vaste programme assorti de deux types d'indicateurs. Des actions ad hoc spécifiques pourraient venir compléter la partie consacrée au climat pour les entreprises et les investissements en fonction des besoins spécifiques identifiés pendant la phase de préparation.

### **6.3 Intégration des questions transversales**

Les questions transversales occupent une place importante dans la conception de toute intervention. Elles sont également essentielles pour le dialogue global et sectoriel lors de l'élaboration de stratégies spécifiques et sectorielles. Les principales questions transversales intéressant le Nicaragua sont présentées au point 5.3.5.

Dans un contexte d'approche sectorielle, la façon d'intégrer ces questions est différente. Elles doivent être au centre des discussions et du dialogue politique chaque fois que la Commission, en coopération avec les autres bailleurs de fonds, participe ou est consultée sur les politiques sectorielles nationales ou sur la politique de développement du pays.

Dans chaque fiche d'identification ou proposition de financement, une brève analyse sera réalisée pour chacune des questions transversales suivantes: les aspects de genre, l'environnement et la vulnérabilité environnementale, et le commerce. Il importera de préciser dans chaque intervention spécifique de quelle manière ces questions seront intégrées dans les autres politiques au cours de la mise en œuvre. Les appuis sectoriels devront contenir un résumé sur la façon dont cette intégration est faite au niveau de la politique nationale. Une attention particulière sera accordée à la dimension rurale du financement. En outre, une analyse spécifique des disponibilités budgétaires et de l'impact sur la coopération régionale devra être réalisée. En ce qui concerne l'environnement, une évaluation stratégique des incidences sur l'environnement pourrait être un instrument utile à la prise de décision dont l'utilisation sera soutenue par la Commission.

En plus de leur intégration, les questions transversales pourraient bénéficier d'un financement ad hoc spécifique via les programmes thématiques et l'IEDDH.

### **6.4 Programmes de travail indicatifs**

Le Programme Indicatif National couvre uniquement l'assistance technique et financière, et la coopération économique. Des prévisions sont présentées pour chaque secteur. Cependant, le montant exact de l'aide devra être adapté aux besoins et aux objectifs (et non l'inverse). Le programme de travail pour le Nicaragua est composé de deux Programmes Indicatifs Nationaux, l'un s'étalant de 2007 à 2010 et l'autre de 2011 à 2013. Avant le lancement du deuxième PIN, une revue à mi-parcours du DSP sera réalisée. Le deuxième PIN n'est que provisoire, puisque certaines modifications pourraient y être apportées en fonction des résultats de cette revue. Un montant de 214 millions d'euros a été octroyé au Nicaragua pour la période 2007-2013.

L'aide communautaire étant principalement de nature sectorielle, les engagements et les décaissements sont similaires chaque année. Cela permet également à l'État nicaraguayen de disposer d'apports de fonds plus prévisibles, conformément aux engagements pris par la CE auprès de l'OCDE-CAD. Certaines actions sont reportées à 2008, car des actions existantes prévues dans le cadre du PIN précédent seront toujours en œuvre en 2007.

DSP 2007-2013		2007	2008	2009	2010	2011-2013
		PIN 1				PIN 2
<i>Soutien institutionnel aux programmes sectoriels</i>	5,0 %		2,5 %			2,5 %
<b>Bonne gouvernance et démocratie</b>						
Fonds de gouvernance	2,5 %	1,5 %				1,0 %
Bonne gouvernance et démocratie	15,0 %		2,5 %	2,5 %	2,5 %	7,5 %
<b>Éducation</b>						
Programme de soutien à l'éducation	35,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	15,0 %
<b>Questions économiques et commerciales</b>						
Soutien macroéconomique	20,0 %		2,8 %	3,2 %	3,6 %	10,4 %
Climat des affaires et des investissements	22,5 %	2,5 %	3,0 %	3,4 %	3,4 %	10,2 %

(En % du montant total)

Revue à mi-parcours

## 6.5 Activités financées par d'autres programmes et instruments communautaires

Outre le Programme Indicatif National, le Nicaragua bénéficie également du Programme Indicatif Régional pour l'Amérique centrale et du Programme Indicatif Régional pour l'Amérique latine, suivant leur programmation respective.

Par ailleurs, des activités supplémentaires pourront également être financées via des programmes et instruments thématiques et horizontaux spécifiques. Ces programmes et instruments disposent de leur propre programmation. Les objectifs pour lesquels ces programmes et instruments devraient être utilisés sont les suivants:

- le renforcement de la participation de la société civile au programme de développement, aux politiques sectorielles et à l'initiative d'harmonisation et d'alignement;
- la meilleure prise en considération des questions transversales.

Cela concerne en particulier :

- l'intégration régionale, qui est abordée dans le Document de Stratégie Régional pour l'Amérique centrale (voir annexe 9);
- l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les questions relatives à la gouvernance, aux aspects de genre et aux problèmes ethniques (voir annexes 8.7 & 8.8);
- le programme thématique pour «*l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'énergie*». Le cas échéant, des activités peuvent être financées lorsqu'elles correspondent aux priorités du Nicaragua (voir annexe 8.9). Une attention particulière devra être accordée à la viabilité, notamment en rédigeant de bons termes de références pour ces activités ;
- la sécurité alimentaire et DIPECHO. Dans une région où les catastrophes naturelles sont fréquentes, le suivi et l'amélioration de l'«*insécurité alimentaire*» structurelle devraient se poursuivre (voir annexes 8.12 et 8.16) parallèlement aux secteurs de concentration, afin de mieux prendre en considération cette question transversale extrêmement importante;
- le cofinancement pour les acteurs non étatiques. Cette ligne budgétaire a toujours été très active au Nicaragua. La priorité devrait être donnée à l'appui à la participation des acteurs non étatiques dans le processus de discussions et d'élaboration des politiques plutôt qu'au financement de projets locaux. En ce qui

concerne le programme thématique «*Les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement*», la priorité devrait être donnée à des propositions complétant les secteurs de concentration et leurs principales questions transversales (voir annexe 8.18);

- l'enseignement supérieur et la R&D. le Nicaragua étant le pays le plus pauvre d'Amérique latine, il ne devrait pas être oublié en matière d'enseignement supérieur et la R&D ne devrait pas être ignorée (voir annexe 8.6). L'enseignement supérieur et la R&D sont en effet des éléments importants pour aborder la bonne gouvernance et le renforcement des capacités ; de plus ils ont un impact important sur le développement économique et sur l'intégration régionale.

## ABREVIATIONS

AFC	Accord de Financement Conjoint
AID	Association Internationale de Développement (groupe de la Banque mondiale)
ALBAN	<i>América Latina – Becas de Alto Nivel</i> (programme de bourses de haut niveau pour l'Amérique latine)
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ALEAC	Accord de Libre-Echange de l'Amérique Centrale
ALFA = $\alpha$ LFA	<i>América Latina – Formación Académica</i> (Amérique latine - Formation académique)
ALOP	<i>Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción</i> (Association latino-américaine des organisations de promotion)
APD	Aide Publique au Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BPI	<i>Bono Para Indemnización</i> (bon d'indemnisation)
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CE	Commission européenne
CENI	<i>Certificados Negociables de Inversión</i> (certificat négociable d'investissement)
CONPES	<i>Consejo Nacional de Planificación Económica Social</i> (Conseil national de planification économique et sociale)
CSE	<i>Consejo Suprema Electoral</i> (Conseil suprême électoral)
CSJ	<i>Corte Suprema de Justicia</i> (Cour suprême de justice)
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DRI	Projet(s) de développement rural intégré
DIPECHO	Programme de prévention, d'atténuation et de préparation aux catastrophes
DSP	Document de stratégie par pays
DSR	Document de stratégie régionale
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Communauté européenne
ERCERP	<i>Estrategia Reforzada de Crecimiento Económico y reducción de la Pobreza</i> (stratégie renforcée pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté)
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
FSLN	<i>Frente Sandinista de Liberación Nacional</i> (Front sandiniste de libération nationale)
H&A	Harmonisation et Alignement
ICD	Instrument de Coopération au Développement
IED	Investissements Etrangers Directs
IEDDH	Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme
INIM	<i>Instituto Nicaragüense de la Mujer</i> (Institut nicaraguayen de la femme)
JCLA	<i>Joint Country Learning Assessment</i>
OCDE-CAD	Organisation de Coopération et de Développement Economiques - Comité d'aide au développement
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Politique agricole commune
PAM	<i>Performance Assessment Matrix</i> (matrice d'évaluation des performances)
PANic	<i>Plan ambiental de Nicaragua</i> (Plan environnemental du Nicaragua)
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PLC	<i>Partido Liberal Constitucionalista</i> (Parti libéral constitutionnaliste)
PND	<i>Plan Nacional de Desarrollo</i> (Plan national de développement)
PND <sub>o</sub>	<i>Plan Nacional de Desarrollo operativo</i> (Plan National de Développement opérationnel)
PNE	<i>Plan Nacional de Educación</i> (Plan national pour l'Education)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir D'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRRAC	Programme Régional pour la Reconstruction de l'Amérique Centrale
R&D	Recherche et Développement
RNB	Revenu National Brut
SICA	<i>Sistema de la Integración Centroamericana</i> (système d'intégration centraméricaine)
SIECA	<i>Secretaría de Integración Económica Centroamérica</i> (Secrétariat d'intégration économique centraméricaine)
SPG	Système de Préférences Généralisées
SWAp	<i>Sector Wide Approach</i> (approche sectorielle)
UE	Union européenne